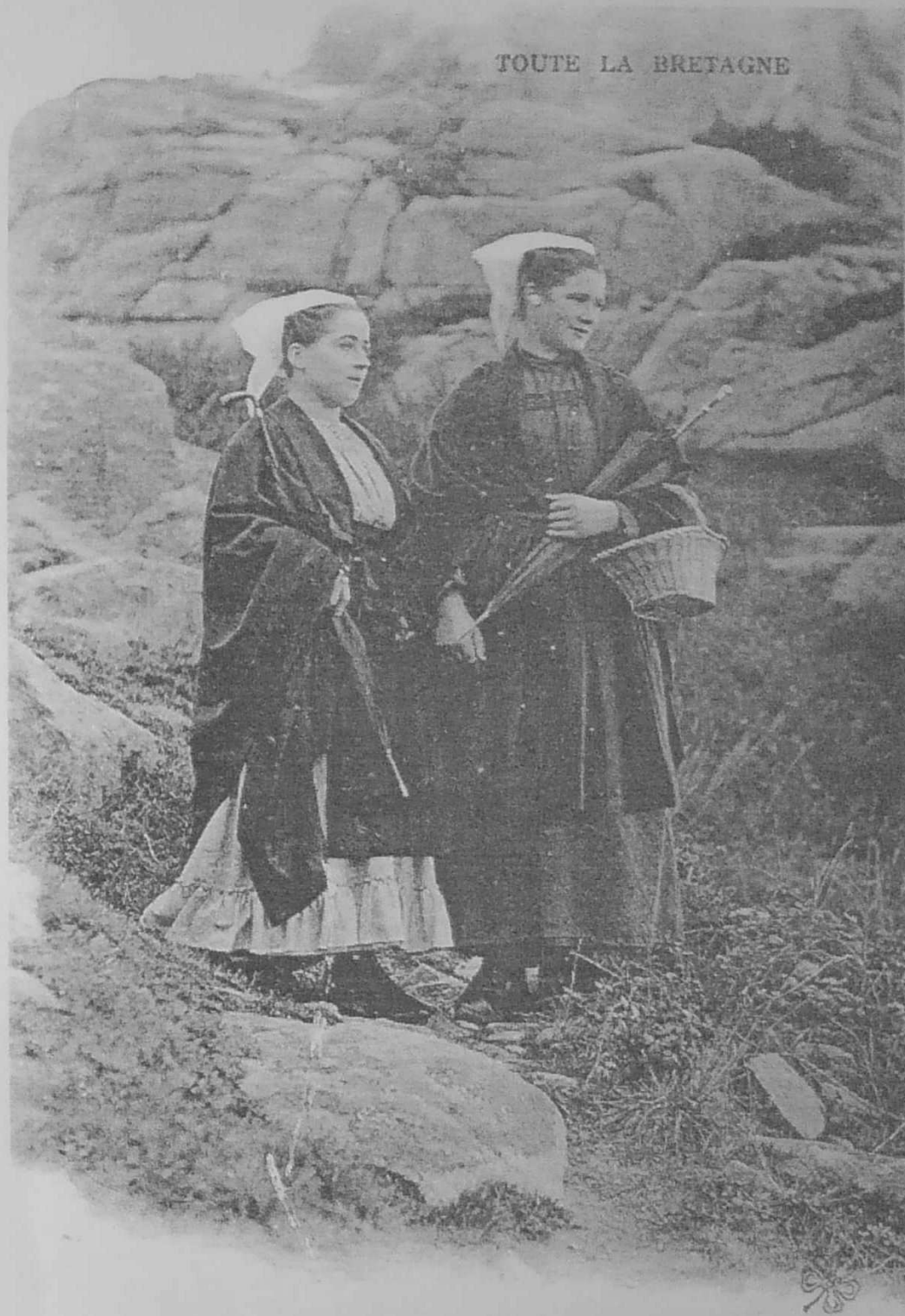


DEC'H , ETRE DOUAR HA MOR  
(Hier, entre terre et mer)

TOUTE LA BRETAGNE



548 — TREBEURDEN - Jeunes Filles

Cl. de Lespouasse

**TREBEURDEN VERS 1900 - Échos d'un CENTENAIRE**

André Le PAPE  
Jacques ROIGNANT

## Préface

Au plan de l'organisation territoriale, la Paroisse (parrez) chaînon de base de la société bretonne des temps anciens, céda le pas à la fin du 18<sup>ème</sup> à la Commune dont la Convention généralisa l'appellation et uniformisa les statuts au plan national.

L'Empire donna à l'institution certains traits généraux qui subsistent encore, mais le texte qui régira longtemps pour l'essentiel l'ensemble des communes françaises demeure la loi du 5 avril 1884.

Aussi, au regard d'un si long passé, focaliser le plus clair des recherches sur une seule année, en l'espèce celle de 1900, encore proche de nous au demeurant, présente un caractère que l'on pourrait qualifier de limitatif. C'est pourtant le choix effectué par André Le Pape et Jacques Roignant. Les temps qu'ils décrivent, même s'ils sont relativement récents, apparaissent néanmoins, il est vrai, en total décalage avec notre époque et à ce titre appartiennent véritablement à l'histoire, d'autant que nombre des faits rapportés demeurent très largement imprégnés d'un passé en réalité beaucoup plus lointain. L'ère des mutations technologiques accélérées et le vacillement des sociétés rurales dont nous sommes aujourd'hui les témoins n'étaient alors encore que d'improbables fictions. Longtemps les activités liées à la mer, les travaux des champs et l'artisanat demeurèrent en effet les supports traditionnels de l'économie locale. On sait ce qu'il en est advenu...

Saluons la réalisation de cette brochure bien documentée, travail de longue haleine de deux auteurs bénévoles qui se sont penchés avec une curiosité attentive et pleine de sympathie sur l'existence quotidienne de nos grands-parents et arrière-grands-parents.

Michel I. ISSILLOUR, Maire

*Michel I. ISSILLOUR a réalisé la saisie et la mise en page de ce fascicule.*

## Sommaire

1. Très large prépondérance de la langue bretonne
2. Un mode d'existence dont on a plus idée
3. Ce que révèle la démographie au début du siècle à Trébeurden
  - *La vie comme sur un fil.*
4. La société trébeurdaise
  - *Les pratiques matrimoniales,*
  - *Quelques données de géographie humaine,*
  - *Villages et hameaux,*
  - *L'habitat.*
5. Divers aspects de la vie économique
  - *Les métiers de la mer,*
  - *Le monde agricole,*
  - *Une société paysanne fortement structurée,*
  - *Artisanat et gens d'influence.*
6. Us et coutumes
  - *Rites et pratiques occultes.*
7. La pratique religieuse
  - *Fêtes et cérémonies,*
  - *Parures.*
8. La société civile
  - *L'activité municipale,*
  - *La situation de l'enseignement primaire,*
  - *Les antagonismes,*
  - *Les temps de l'exode,*
  - *L'amorce du tourisme,*
  - *Les prolongements.*
9. Documents annexes
  - *Tableaux :*
    - *Éléments de démographie,*
    - *Densité et cohabitation familiale.*
    - *Instantanées de la vie locale.*
10. Bibliographie sommaire.

\*\*\*\*\*

Tandis qu'à travers les cinq continents, des spectateurs innombrables sont conviés à assister aux fastueuses manifestations célébrant l'avènement du troisième millénaire de l'Ère Chrétienne, la présente démarche qui consiste à rechercher les traces d'un passé local révolu et plus ou moins oublié, peut paraître une façon bien furtive pour ne pas dire tout à fait démodée, de prétendre marquer l'émergence parmi nous des premiers jours de l'an 2000.

En quoi le mode de vie de quelques témoins obscurs d'un autre âge, pourrait-il à priori, soulever l'intérêt des générations actuelles surtout celle des plus jeunes, qui tournée avant tout vers l'avenir préfère légitimement surfer sur Internet!

La réponse est toute simple. Nous avons parié sur la curiosité et surtout sur l'attachement de nos compatriotes y compris les plus jeunes, à leurs racines, pour essayer de retrouver avec la sympathie et le respect auxquels ils ont droit, les conditions d'existence souvent très rudes de ceux qui foulaient le sol de Trébeurden il y a une centaine d'années.

Peut-être reconnaitra-t-on aux recherches entreprises à cette occasion au moins le mérite de l'inédit sinon de l'originalité! Quant à ceux qui ne voient dans l'évocation du passé que vieilles lunes rébarbatives, voici pour leur édification le dialogue tonique échangé il y a peu devant l'un de nous, entre une jeune femme et un vieil historien :

- Vous devez, dit-elle, être bien triste, Monsieur, à ne fréquenter que des morts ?

- Pas du tout, Madame, répondit l'érudit, car c'est un grand plaisir de pouvoir redonner à ces braves gens un visage plus avenant que celui qui fut le leur de leur vivant !

En vérité ce regard sur le passé peut, par simple retournement de perspective, conduire à une interrogation utile sur l'avenir et donner à penser : en vertu de la vertigineuse accélération de l'Histoire, à quoi donc pourra ressembler le trébeurdinain d'aujourd'hui pour l'œil critique d'un observateur de l'an 2100 ?

De la masse des documents consultés, nous avons cherché à extraire tout ce qui caractérisait la vie des habitants de la commune entre 1898 et 1902. Le basculement de la civilisation ancestrale dans ce que l'on appellera beaucoup plus tard la modernité, se manifeste déjà durant cette courte période par des signes avant-coureurs. Mais dans les penn-itez et les cours de ferme de Trébeurden et du Trégor on vit encore pour l'essentiel au rythme de l'ancien temps.

Bien entendu, hier comme aujourd'hui l'histoire est un long fleuve, (pas toujours tranquille !), dont il serait vain de prétendre bloquer le flux sur seulement quatre ou cinq années. De nombreuses observations portant sur la courte période 1898-1902 ne peuvent en effet se comprendre qu'à la lumière de références plus anciennes, d'autres faits au contraire ne laissent apparaître qu'à terme leur véritable signification. Le fil conducteur demeure néanmoins à chaque ligne de cette chronique : **les années 1900 à Trébeurden.**

### *Très large prépondérance de la langue bretonne...*

La première observation d'importance qu'il convient de souligner a trait à la langue en usage à Trébeurden vers 1900. A cette époque, la quasi-totalité de la population s'exprime de manière pratiquement exclusive en breton. Or on sait l'influence déterminante de la langue sur les mentalités, surtout dans un contexte où la transmission de l'acquis culturel s'opère pour l'essentiel par la voie orale. Dans un article bien documenté, intitulé *Les Femmes et la Langue Bretonne*, publié dans Les Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, année 1998, l'auteur Fanch Broudic écrit :

*En 1902, au moment de la grande crise qui oppose l'État et l'Église à propos de l'usage "abusif" du breton pour la prédication et le catéchisme, on peut évaluer à 1 100 000 les personnes qui ne s'expriment habituellement qu'en cette langue, soit 75% de la population de la Basse-Bretagne, mais le nombre des locuteurs (en langue bretonne) est certainement supérieur.*

Pour de multiples raisons, cette situation va par la suite constamment évoluer en défaveur de la langue bretonne. A Trébeurden comme dans beaucoup de communes du littoral, l'aisance conquérante des premiers touristes dans le maniement de la langue française opère par mimétisme et leur niveau de vie

généralement élevé, impressionne les locaux. Il arrive même qu'on les qualifie de *noblans* (noblesse) cela veut tout dire.

De même les avantages « palpables » offerts à ceux qui acceptent l'éloignement, par les grandes compagnies maritimes, incitent les plus entreprenants à apprendre le français sur le tas. On sait aussi que dans le même temps les jeunes générations qui fréquentent l'école n'ont à connaître que d'un parler, le français.

La consultation du cadastre, pourtant maintes fois remanié depuis le début du siècle, montre en revanche la permanence remarquable de la langue bretonne dans la toponymie et dans les actes notariés. Pour essayer d'appréhender les très réelles difficultés pratiques et leurs effets psychologiques durables éprouvés par la population bretonnante au moment du passage obligé au français, on peut imaginer par exemple le traumatisme qu'entraînerait chez nous, à l'heure européenne, l'annonce de l'anglais érigé en seule langue reconnue et enseignée, à l'exclusion du français !

### *Un mode d'existence dont on n'a plus idée...*

La deuxième observation majeure qu'il convient de retenir concerne les conditions matérielles d'existence au tout début du 20<sup>ème</sup> siècle. Il n'existe ni réseau électrifié, ni desserte en eau potable ni bien entendu d'accès à l'information par les ondes. L'âtre, alimenté au bois ou à l'ajonc, fait office de cuisine et tient lieu de chauffage. Depuis les villages et les fermes isolées on ne se déplace qu'en charrette ou à pied. L'on ne circule que rarement la nuit et la voiture automobile est un très rare objet de curiosité. Rurale en quasi-totalité la population vit au rythme des saisons. Labourages, semailles et moissons pratiqués de manière collective se succèdent immuables, tandis que du clocher tombent les heures. La possession individuelle d'une montre est en effet un luxe dont on se passe d'ailleurs aisément.

On vit essentiellement de ce que produit la terre et l'élevage, la pêche côtière et la pêche à basse mer pouvant constituer un appoint significatif. La propriété terrienne est signe de richesse durable et facteur de différenciation sociale. Le cheval, principale force motrice disponible, jouit d'un grand prestige. Les produits du négoce sont rares et chers. En dehors des fêtes religieuses canoniques, on ne se retrouve pratiquement au bourg qu'à l'occasion des baptêmes, des mariages et des enterrements.

Les veillées, lieux de transmission des nouvelles et vecteurs de la culture orale entre les générations, rassemblent de temps à autre, autour d'un âtre, les gens d'un même village. En revanche, les foires attirent les foules, et le grand marché hebdomadaire du jeudi à Lannion est pour les trébeurdinains, comme pour les habitants des communes avoisinantes, un haut-lieu de commerce, l'occasion d'échanges privilégiés et de réjouissances.

Voici à ce propos ce que l'on pouvait lire dans un article qui se passe de commentaires, publié dans le Journal de Lannion en date du 3 septembre 1898 :

*« Qui n'a vu Lannion un jour de marché n'a aucune idée de l'animation qui règne parfois dans cette gentille petite ville. Le jeudi dès le matin, arrivent les paysans : les uns vont sur la Place du Centre exposer fruits et légumes, les autres portent leurs volailles au Marhallac'h, pendant que l'Allée Verte offre son ombre protectrice aux sacs de grains et de pommes de terre, les abords de la Mairie sont assiégés par les poissonniers; les marchands forains s'installent un peu partout.*

*Onze heures, le marché bat son plein : vaches, poulets, dindons, cochons, font un vacarme infernal... Il faut entendre les Ma Doué et autres exclamations de pur breton poussées par ceux qui se heurtent, se coudoient dans la rue des Chapeliers !*

*Les braves campagnardes, panier au bras, s'avancent triomphalement avec leur respectable parapluie ; des chanteurs ambulants entonnent une complainte qui charme les badauds ; des arracheurs de dents attirent la clientèle à coups de grosse caisse ; les bonnes bavardent, les ménagères marchandent, les cochers font claquer leur fouet, les voitures écrasent la foule !...*

*Midi, tout le bruit cesse, paysans et paysannes s'en retournent gravement; qui, portant tendrement un petit cochon dans les bras, qui, doucement cahoté dans un véhicule primitif. Les gros cultivateurs s'offrent un bon déjeuner au restaurant, les petites gens font leur repas d'un morceau de pain, un peu de charcuterie, accompagnés d'une bonne rasade de cidre et d'eau-de-vie. Puis tout ce*

*monde retourne au logis, les uns marchant droit, les autres décrivant des méandres à travers la route! Et la nuit tombe tout doucement enveloppant les retardataires dans son ombre discrète. »*

Cependant, parmi les nombreux marchés et foires qui ponctuent l'activité économique de Lannion, la traditionnelle foire de la Saint-Michel, les 29 et 30 septembre, revêt une ampleur particulière. Elle attire en effet une foule considérable et donne notamment lieu à des transactions sur le gros bétail (chevaux, bœufs, taureaux, vaches et porcs) portant sur des centaines de têtes. C'est aussi, traditionnellement, au moment de la Saint-Michel, que l'on procède au renouvellement des baux ruraux.

Déjà un quart de siècle auparavant, l'abbé Lavissière, alors recteur de Trébeurden, commentait, lui aussi à sa manière, l'événement majeur que constituait ainsi chaque année la foire de la Saint-Michel :

*« La moisson est finie, la Saint-Michel arrive. Foire à Lannion pendant trois jours. Tout Trébeurden doit y assister. Tous les jeudis on se rend en cette ville pour y faire des affaires; mais à l'époque de la Saint-Michel, toute la jeunesse s'y porte pour se promener et s'y amuser. Inutile de s'y opposer; l'année ne peut se passer agréablement sans avoir été à Lannion pour ces jours. On y passe la nuit, chacun chez ses parents ou chez des amis. Plusieurs cependant et le plus grand nombre se rend à la maison, faute de refuge chez parents ou amis. »*

Dans un long article récent, paru dans le journal Le Télégramme du 31 janvier 1999 et intitulé: « 1900, Une Bretagne paysanne pauvre et fortement peuplée », Fanch Eliégoz, professeur à l'université de Rennes, donne de cette société bretonne du début du siècle un éclairage de portée plus générale, dont voici quelques extraits :

*« Les Bretons sont 3,2 millions en 1900, Loire-Inférieure incluse... La population dense est fortement localisée auprès de la côte : un tiers habite une bande de 5 kilomètres de profondeur. La Bretagne est alors majoritairement paysanne... Et sa population est aux trois-quarts rurale... Le caractère local de ce monde densément peuplé et pratiquant un espace local contribue à faire du monde paysan un univers de vie sociale intense... Le monde paysan n'est pas pour autant clos. L'école, le service militaire, les combats politiques, l'organisation religieuse relie ce monde à l'extérieur... A la périphérie de ce monde paysan, il y a les hommes de la mer, de la pêche côtière et de la grande pêche, les marins de commerce et d'Etat, soit au total 65 000 marins bretons au début du siècle. Ces marins peuvent être largement intégrés au monde des paysans en étant pêcheurs le temps de la saison et pour le reste paysans... »*

*En 1900, les trois départements bas-bretons étaient parmi les départements français dont la consommation d'alcool était la plus faible. Dans le Finistère elle était même presque deux fois inférieure à la moyenne française. Il y avait ivresses, visibles et manifestes, mais non pas alcoolisme... »*

On ne se tuait que très rarement sur la route et le nombre des suicides était alors en Bretagne deux fois inférieur à la moyenne nationale.

Cet univers n'en était pas pour autant idyllique, loin s'en faut, notamment dans le domaine de la santé. Les services sociaux embryonnaires en ville sont inexistantes à la campagne. Ainsi à Trébeurden aucun médecin n'exerce à demeure. Le maire s'en inquiète à juste titre et propose, avec l'accord du sous-préfet, de céder moyennant la somme de 7 francs une parcelle de terrain communal à un médecin de Lannion pour l'inciter à s'installer dans la commune. Pour pouvoir consulter un praticien il faut en effet se rendre à Lannion. La démarche est onéreuse et il n'est pas question d'un quelconque remboursement des actes médicaux ni des médicaments. Aussi les jeunes enfants, les personnes de santé fragile et les plus démunis, manquent-ils trop souvent de soins efficaces et périssent prématurément. Certains médecins, sensibles à cette misère, épaulés par un personnel dévoué, en majorité féminin et appartenant généralement à des congrégations religieuses plus ou moins spécialisées, sont ainsi conduits par les circonstances à exercer à titre privé et par charité un véritable apostolat auprès des personnes en détresse.

Manquant cruellement de moyens, l'hôpital est encore considéré plutôt comme un mouiroir que comme un lieu de guérison et, dans les campagnes surpeuplées on préfère en appeler aux soins empiriques que dispensent les guérisseurs et les rebouteuses.

Pourtant la situation sanitaire de la population s'améliore lentement. Les épidémies, tel le choléra qui sévissait périodiquement dans le passé, paraissent jugulées. Les fièvres endémiques dont l'abbé Lavissière décrivait les ravages dramatiques dans les hameaux de Trouzoul, du Hellen et de Larvor en

raison de la pollution des marais avoisinants, du fait notamment du rouissage du chanvre et du lin, régressent également d'années en années.

### *Ce que révèle la démographie au début du siècle à Trébeurden...*

*(Le lecteur voudra bien se reporter aux tableaux joints en annexe.)*

Il convient au préalable de bien préciser que, les données chiffrées auxquelles il va être fait référence dans ce chapitre, sont exactes et ont donc une valeur indicative locale réelle, mais qu'elles ne sauraient toutefois être assimilées d'aucune manière à de véritables statistiques, car elles ne reposent que sur un nombre de cas limités et beaucoup trop faibles pour avoir une représentativité formelle au plan général.

Le recensement de 1901 indique que Trébeurden comptait au début du siècle 2052 habitants. Les variations démographiques saisonnières dues quelques années plus tard au développement rapide du tourisme étaient encore à peine perceptibles. En revanche, surtout depuis les années 1890, une partie importante de la population masculine active, relevant pour l'essentiel des activités maritimes (long-cours, cabotage et marine nationale), ne résidait sur place que de manière nécessairement discontinue.

La population masculine de Trébeurden en âge de travailler est alors en effet constituée majoritairement de marins au nombre de 260 environ, et de quelques 200 agriculteurs au sens large. Pour les marins, le recensement ne fait pas de distinction entre les marins de l'Etat et ceux de la Marine Marchande. Cette absence de précision est pour nous regrettable car ils exercent des métiers bien différents et leurs préoccupations sont fort éloignées les unes des autres. Un point les rassemble néanmoins, tous sont inscrits maritimes et ils ont accompli leur service militaire dans la "Royale".

### *Des vies comme sur un fil...*

La durée de vie pouvait parfois être assez longue, puisque sur un total de 239 personnes décédées entre 1898 et 1902, soixante quatre avaient dépassé l'âge de 70 ans. La natalité demeurait par ailleurs très forte et bien supérieure à la moyenne nationale. On relève en effet 262 naissances durant la même période. Par contre, la mortalité infantile éclaircissait rapidement de manière dramatique les rangs de la population enfantine. Ainsi, par le jeu implacable de la sélection naturelle due au manque d'hygiène, aux épidémies, aux maladies endémiques et à l'absence quasi-totale de soins médicaux, plus de 22 % , soit près du quart des enfants, avaient cessé de vivre avant d'avoir atteint l'âge de 6 ans. Relativement faible dans la population adolescente, la mortalité recommençait ensuite à croître brutalement à partir de l'âge de 16 ans au point que le nombre des décès chez les 21 à 30 ans était aussi élevé que chez les personnes de 61 à 70 ans... Pourquoi tant de morts prématurées chez les jeunes adultes? Selon quelles proportions par sexe?

On ne dispose d'aucune indication précise sur le nombre de jeunes femmes décédées en couches ou des suites de complications ultérieures. Les registres de l'état civil sont en effet muets sur ce point. Il est reconnu, néanmoins, sur un plan général, que dans la société française de l'époque, les suites mortelles d'accouchements étaient fréquentes. Rien ne permet de penser qu'il pouvait en être autrement à Trébeurden.

Les causes de mortalité prématurée chez les hommes n'apparaissent pas non plus toujours de manière très explicite. On constate cependant que certaines professions sont beaucoup plus sévèrement touchées que d'autres.

Ainsi en est-il notamment des marins, le plus souvent victimes d'accidents. Durant ces années 1898-1902, la mortalité chez les hommes en âge de travailler est en effet de 53 chez les marins et de 34 chez les cultivateurs-laboureurs et journaliers. Et, même si la population maritime est en proportion la plus nombreuse, les écarts de mortalité, en pourcentages entre ces catégories d'actifs demeurent élevés. Pire, les différences sont encore beaucoup plus sévères si l'on se limite aux seules tranches d'âge des 21 à 40 ans: 24 décès pour les premiers, 3 pour les seconds. Par contre, dans les tranches d'âge de 71 à 90 ans on ne trouve plus que 8 marins vivants pour 23 cultivateurs et assimilés.

On dénombre à cette occasion, grâce aux mentions des services maritimes, une liste assez impressionnante de péris en mer, décédés aux quatre coins du monde.

Alfred Le Cam, 17 ans, déséquilibré par un violent coup de vent, tombe de la mâture du brick-golette *Stella Maris* et se noie. Hyppolite Le Coz, 26 ans, gabier à bord du *Bourgogne*, perd la vie dans le naufrage de ce paquebot qui fera au total 103 victimes. François Saliou, 37 ans, décède à bord du voilier *Phare*, au large du Cap de Bonne-Espérance. Pierre Lageat, 47 ans, matelot à bord du vapeur *l'Héridan*, appartenant aux Messageries Maritimes, décède à Saigon. Yves-Marie Broudic, chauffeur à bord du paquebot-poste *Gascogne* de la Compagnie Générale Transatlantique, décède également en mer. Jean-Marie Le Calvez succombe après 17 jours de souffrance.

Cette liste est d'ailleurs loin d'être exhaustive car elle ne mentionne ni ceux dont la disparition lointaine est demeurée inexplicable ou même cachée (déserteurs?) ni les marins-pêcheurs souvent disparus en mer dans les parages de Trébeurden. Autre métier à risque, éprouvant et dangereux, celui de tailleur de pierres. Sur les quatre décès enregistrés, les gens ont respectivement, 20, 30, 36 et 58 ans.

#### *La société trébeurdenaise, les pratiques matrimoniales.....*

Les candidats et candidates au mariage demeurent malgré tout assez nombreux durant la période, 81 unions sont en effet célébrées. Les hommes se mettent en ménage le plus souvent entre 26 et 35 ans, les femmes plutôt entre 20 et 30 ans. Il semble à ce propos que l'on se marie plus tard en Bretagne qu'ailleurs. Mais, sur place, il arrive aussi assez souvent que l'on s'éloigne résolument des moyennes locales ! Ainsi un veuf de 52 ans se marie à une femme de 25 ans tandis qu'une solide célibataire de 35 ans épouse un forgeron de 24 ans et qu'une veuve avouant 44 ans s'unit à un marin de 33 ans. Le champion, si l'on peut ainsi s'exprimer demeure néanmoins cet homme de 74 ans qui marié à une dame de 35 ans, trouve la ressource de lui faire encore un deuxième enfant...

Sauf exception, on passe nécessairement devant Monsieur le Maire et devant Monsieur le Recteur de la paroisse, même si les futurs époux fréquentent peu l'église par ailleurs. En totalisant les données des 5 années, on s'aperçoit que la fréquence des mariages double en avril et octobre, alors que seulement deux unions ont lieu durant les mois de mars. Le calendrier religieux - on ne se marie pas en période de carême et guère davantage pendant l'Avent - et l'incidence des gros travaux agricoles jouent sans doute un rôle non négligeable dans ces comportements. Quant à l'origine des mariés, sur les 81 couples recensés, 27 sont constitués de 2 personnes originaires de Trébeurden, tandis que dans 37 des cas, un seul des époux est issu de la commune et que pour 17 d'entr'eux maris et femmes sont nés ailleurs.

Ce brassage de la population se concentre toutefois pour l'essentiel sur les communes voisines, Pleumeur Bodou et Servel en particulier, et ne dépasse qu'assez rarement les limites de l'arrondissement. Les fonctionnaires, soumis à des mutations, sont naturellement ceux et celles qui se marient le plus souvent à l'extérieur. A contrario, les enfants naturels ou non reconnus, qui ont eu la chance de survivre, et ont été placés par les soins de l'hospice de Lannion dans des familles d'accueil se marient souvent sur place et y font souche. Les unions sont parfois arrangées par les parents et l'on se marie généralement entre personnes du même milieu. Ceci dit, les actes recensés ne font pas état de contrats de mariage devant notaire, ce qui laisse à penser que les différences de fortune ne devaient être somme toute que relativement limitées à Trébeurden.

Le veuvage est, pour les raisons que l'on a dites, plus fréquent chez les femmes de marins que dans le monde paysan. Par contre les remariages paraissent nettement moins nombreux dans le premier cas que dans le second. Cela peut tenir à des raisons économiques. Dans le milieu agricole où la division du travail entre les sexes demeure très prononcée, il est difficile de vivre seul, surtout quand il y a de jeunes enfants à charge.

Les veuves de marins ont au contraire la perspective de percevoir à terme une pension de réversion, aussi modeste soit-elle, et sont donc peut-être moins enclines à se remarier. Il est vrai par ailleurs, que même du vivant de leurs maris, elles assumaient le plus souvent seules le poids des responsabilités familiales...cette solitude qui leur était imposée par les circonstances engendrait un matriarcat de fait qui se traduisait, par exemple, au sein de la communauté villageoise par le maintien pour les femmes mariées de leur nom de jeune fille.

Ce qui est sûr en vérité, c'est que l'on se marie pour la vie. Ainsi sur les 81 mariages relevés durant ces cinq années, un seul et unique sera « dissous par jugement de divorce ».

#### *Quelques données de géographie humaine : villages et hameaux.....*

La première donnée qui retient l'attention à trait à la répartition géographique de la population sur le territoire de la commune. Selon les indications fournies par le recensement de 1901, les 492 habitations répertoriées peuvent être sommairement réparties en quatre groupements de densité inégale. Le bourg avec 87 foyers se situe nettement en tête, vient ensuite un groupe d'une dizaine de villages comportant de 20 à 30 maisons et bâtiments annexes, suivis d'implantations de moindre importance constituées d'une bonne dizaine de hameaux de 3 à 15 foyers et enfin d'un nombre à peu près équivalent d'habitations totalement isolées.

De larges étendues de champs cultivés, de prairies, de landes et de terres incultes, surtout en bord de mer, séparent ces groupements les uns des autres et donnent à la commune un aspect rural prononcé. Si l'on prend en considération l'importance relative du nombre d'habitants, par village, on constate qu'après le bourg avec ses 352 résidents, viennent dans l'ordre décroissant *Le Guiller* avec 117 personnes, *Keravel* 107, *Kervoénet* 106 et *l'Armor* 103, puis *Bonne Nouvelle* 89, *Penlan* et *Runigou* 83, *Christ* 81, *Kernevez* 72, *Le Gavel* 70, *Penvern* 64, *Kermorien* 61 et *Crec'h Hery* 60 .. Ainsi un peu plus de 70 % de la population demeure dans 14 « quartiers principaux ».

Autre observation, *Trozoul* ne compte alors que 4 maisons abritant il est vrai 22 personnes, *Pors Termen* 3 maisons et 8 personnes, *Traou Meur* 2 maisons seulement et 18 personnes. Ainsi la frange littorale immédiate demeure très peu construite. Quant aux lieux-dits ne comportant qu'une seule habitation, ils se nomment *Charreter* où demeurent 6 personnes, *l'Île Milliau* avec 5 personnes, *Trovern Bras* qui en compte 4, *Roch Cren* 5, *Coz Form* 8, *Kerjean* 7, *Goalsagorn* 9, et *Bihit* 8. Dans cette énumération comme dans les précédentes, la caractéristique qui paraît le plus significative a trait au nombre le plus souvent très important de personnes vivant sous un seul et même toit. Les familles comptent pour la plupart de nombreux enfants et il n'est pas rare que deux ou trois générations cohabitent ainsi dans un espace très exigu. (*Se reporter au tableau en annexe*).

Cette situation est d'autant plus frappante que la plupart des habitations sont de faible superficie et de plain-pied. Petites longères, penn-tiez ou maisons dites de pêcheurs, parfois même à l'état de masures, constituent en effet l'essentiel de l'immobilier bâti, probablement dans une proportion de l'ordre des 3/4.

Les constructions à un étage, ou très rarement davantage, sont le fait de commerçants du bourg et, dans les écarts, de quelques artisans et agriculteurs plus aisés. La façade est généralement orientée au sud ou au sud-ouest et chaque fois que cela est possible, la maison s'abrite des vents dominants au creux d'un vaillon.

#### *L'habitat...*

Le parc immobilier est majoritairement ancien. La toiture en ardoise a toutefois pris le pas sur la couverture en chaume que l'on conserve encore souvent parce que bon marché, pour les bâtiments annexes, appentis, crèches, celliers etc. Le recensement de 1901 ne s'attarde pas, à notre regret, sur la description détaillée de cet habitat. Une rapide incursion dans un passé plus lointain peut néanmoins fournir à ce sujet quelques repères intéressants.

Le recensement de 1866, réalisé 35 ans auparavant, donne en effet des indications beaucoup plus détaillées sur les caractéristiques des constructions. Ainsi 381 maisons, plus 5 inachevées, sont à cette date dénombrées à Trébeurden. Les maisons à couverture de chaume sont alors au nombre de 251. Les 130 autres édifices portent des toitures d'ardoises ou dans une moindre mesure de tuiles. Les maisons ne disposant que d'un rez-de-chaussée sont au nombre de 322, celles ayant un étage ou plus, au nombre de 59. Pour en revenir aux chiffres de 1901, moins complets mais sur lesquels s'appuie la présente étude, on peut penser que les maisons édifiées entre les deux recensements cités, soit 111 unités nouvelles, sont en grande majorité à toiture d'ardoises ou de tuiles. C'est à dire qu'au tout début du siècle le nombre des chaumières,

au sens propre, représentait déjà bien moins de 50 % des habitations existantes. Pour des raisons d'hygiène et de prévention des incendies, l'administration incitait d'ailleurs fortement la population à privilégier l'ardoise que la Bretagne produisait à cette époque en abondance.

Bientôt, le tourisme naissant avec son lot de villas «avec vue sur mer» et l'édification des premiers hôtels à vocation estivale, viendra bouleverser définitivement les données de cet habitat ancestral. En attendant, la maison traditionnelle des habitants de Trébeurden demeure très semblable à celle que l'on rencontre dans la plupart des communes rurales du Trégor. Celle-ci ayant déjà fait l'objet de nombreuses descriptions, on peut rappeler, simplement pour mémoire, que le penn-ti, est constitué d'une seule pièce en terre battue faisant à la fois office de salle de séjour, de cuisine et de chambre à coucher. La longère plus spacieuse comporte souvent, une cloison en bois, à gauche de la porte d'entrée, isolant ainsi tant soit peu la chambre des parents. De part et d'autre adossés à la pièce de séjour, les bâtiments annexes sont réservés au stockage du matériel ou au logement du bétail. Le mobilier, à quelques variantes près se retrouve partout : bank tosel, lits-clos (gwele kloz), vaisselier (listrier), garde-manger (gabaret), saloir (charnall), grande horloge (horolaj) sont alignés, si la place le permet, le long du mur du fond. L'âtre (oaled), monumental occupe la majeure partie du pignon, la table massive et rectangulaire (taol vras), entourée de bancs, borde le côté fenêtre de la pièce. Une échelle escamotable permet d'accéder au grenier.

Lorsque la demeure est pourvue d'un étage, l'escalier peut desservir deux ou trois chambres à coucher, sommairement lambrissées pour lutter contre l'humidité ambiante. Les commodités se trouvent à l'extérieur de la maison et l'on procède à sa toilette devant l'âtre à l'aide de cuvettes en émail.

#### Divers aspects de la vie économique...

##### Les métiers de la mer : un état d'esprit orienté vers le large

On sait la part très importante et relativement soudaine prise en ce début de siècle par la marine marchande au long-cours au sein de la population masculine trébeurdenaise. Ce n'est pas un hasard si à l'occasion des élections législatives du dimanche 8 mai 1898, le député sortant des Côtes-du-Nord, Paul Le Troadec, qui brigait un nouveau mandat, éprouvait le besoin de célébrer ses propres mérites en termes aussi élogieux « J'ai fait tout ce qui a dépendu de moi pour aider nos jeunes gens désireux d'entrer dans les Grandes Compagnies de Navigation et je les ai faits embarquer par centaines sur les Paquebots de la Compagnie Générale Transatlantique et des Messageries Maritimes. J'ai demandé sans compter et je puis dire que j'ai obtenu des secours pour les anciens militaires et les anciens marins, pour leurs veuves et leurs orphelins... ».

En vérité, l'attrance ressentie par des bretons pour les grands espaces maritimes remonte à un passé très ancien et souvent prestigieux. Voici ce qu'écrivit à propos de ces époques lointaines, Irène Frain Le Prohon, dans la préface de son livre *Quand les Bretons peuplaient les mers* :

« A l'époque où l'Europe se cherche de nouveaux mondes, la Bretagne toute entière brave les périls de la mer. Entre le XV<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, elle produit des hommes qui ouvrent les routes océanes. Explorations, guerres, colonisations, les bretons fourmillent au Canada, aux Antilles, en Amérique du Sud, aux Indes, en Chine. »

Certains trébeurdenais prirent une part active à ces aventures maritimes. Ainsi par exemple au 15<sup>ème</sup> siècle, le Duc de Bretagne aurait nobilié un groupe de marins de Trébeurden en récompense des services éminents rendus au Royaume d'Écosse. On pourrait d'ailleurs évoquer de la même façon la longue histoire de la navigation au cabotage, pratiquée de tout temps par les marins trébeurdenais. Activité qui, il convient de le souligner, était toujours très présente à Trébeurden dans les années 1900.

La pêche occupait également et depuis des lustres, une place tout à fait privilégiée chez les trébeurdenais du début du siècle.

Le Bulletin des Pêches, publié annuellement par le Ministère de la Marine, est à cet égard, intéressant à consulter, même si certains chiffres peuvent être sujet à caution. Ainsi on apprend qu'en 1900, 173 pêcheurs armant 59 bateaux exerçaient toute l'année leur activité dans la garderie dite de Trébeurden (qui comprenait aussi l'Île-Grande et une partie du littoral de Pleumeur-Bodou). Les prises enregistrées concernaient aussi bien le maquereau, la sardine, le saumon, que le homard, la langouste, la crevette et les

coquillages. La plupart de ces pêcheurs se livraient également, à certaines époques de l'année, à la coupe du godémon et au prélèvement du sable et du maerl en baie de Lannion et à Molène.

La flottille de pêche était constituée essentiellement de voiliers en bois de 5 à 7 mètres du type flambart, sloop et canot à misaine pour les plus petits. Dépourvus bien entendu de moteur, ils comptaient 2 à 3 hommes d'équipage. Pour leur construction, on faisait appel au savoir-faire de charpentiers de la garderie de Trébeurden, ou bien l'on s'adressait aux compétences de chantiers plus éloignés comme ceux de Carantec qui bénéficiaient de longue date d'une notoriété certaine.

Au plan de la navigation, les dangers des accès au port de Trozoul figuraient déjà et de manière récurrente, parmi les préoccupations exprimées par les professionnels. Ainsi une délibération prise en 1900 par le conseil municipal, est rédigée en ces termes :

« Monsieur le Maire fait remarquer au conseil qu'il reçoit journellement des plaintes des marins-pêcheurs du port de Trozoul pour le prier d'être leur intermédiaire auprès de Monsieur le Ministre des Travaux Publics en vue de :

- 1 - faire établir un fanal sur la pointe de l'Île Milliau donnant sur le chenal d'entrée du port en couvrant par des colorations différentes ou par tout autre moyen, les dangers qui se trouvent à droite et à gauche,
- 2 - une bouée noire sur le rocher le Gorodec, qui est au milieu de la passe d'entrée,
- 3 - une perche en fer avec voyant conique rouge sur le rocher l'Ervinou, situé à droite du chenal d'entrée, conduisant au mouillage du Toennou,
- 4 - une perche en fer sur la roche Milli-hut qui est au milieu du mouillage de Trozoul.

Le conseil après en avoir délibéré,

- considérant que le commerce maritime de Trébeurden augmente sensiblement chaque année et se chiffre actuellement par milliers de francs par mois,
- considérant que le port de Trébeurden et le nombre des navires qui viennent soit au mouillage de Trozoul, soit au port de l'Île Grande, justifient largement ces quelques travaux indispensables pour assurer la sécurité,

se prononce favorablement...etc.

Il pouvait aussi arriver que la quête à marée basse dans les rochers, considérée de nos jours comme une activité de loisir, fasse l'unanimité chez les amateurs aussi bien que chez les professionnels, du moins si l'on en croit l'entrefilet paru dans le Journal de Lannion du 18 mars 1899, sous un titre un peu pédañt :

« La pêche à l'haliotide sur nos côtes :

cette année grâce aux fortes marées du 11, 12 et 13 mars, la pêche à l'haliotide, connu dans notre région sous le nom d'ormeau ( il aurait même pu ajouter ourmel pour être mieux compris ! ), a été extraordinairement abondante. On en a expédié à Paris des quantités considérables et malgré cela, chacun des habitants de notre localité a pu s'en procurer au delà de ses besoins.

Leur prix variait entre 2Frs, 1Fr 60 et 1Fr 20 le cent.

En somme, trois bonnes journées pour la population maritime de Lannion et de ses environs. »

Les familles de marins et de pêcheurs habitaient de préférence non loin des grèves et des mouillages, tout en évitant la proximité immédiate du rivage trop exposée au vent. Il en était ainsi des villages de Kelo Mad, Crec'h Hery, Gavel, Pors-Mabo, Crec'h Hellen, Toenno et Penvern.

#### Le monde agricole....

Ceci étant dit, et même si les divers métiers liés à la mer ont durablement marqués l'état d'esprit de bon nombre de trébeurdenais, il n'en demeure pas moins que l'agriculture et les nombreuses activités artisanales qui en dépendaient plus ou moins directement, continuaient à occuper une place très prépondérante dans le milieu local et plus encore peut-être dans les mentalités de l'époque.

L'autosuffisance alimentaire demeure la règle et sur place chacun, homme femme et enfant, y pouvaient suivant ses capacités ou plutôt suivant l'ordre social établi. Ainsi au moment des semailles et de la moisson la quasi totalité des hommes présents dans les villages est aux champs. Les femmes sont au jardin et à la cuisine tandis que les enfants vont garder les vaches. Pratiquement chaque famille dispose en outre d'un lopin de terre faisant office de potager, aussi modeste soit-il, et élève quelques lapins et volatiles de basse-cour.

Même les plus démunis ont la possibilité de faire paître leur vache ou leur chèvre attachée à l'extrémité d'une corde elle-même fixée à un piquet enfoui dans le sol. Certaines vastes étendues communales longeant le littoral, sont toujours en effet terre franche et ce depuis l'Ancien Régime.

Au début du siècle, les landes et les terres réputées incultes couvrent en effet de larges espaces dénudés et pratiquement sans arbres. La superficie des aires labourables, qu'elles soient en cultures ou en jachère est évaluée à 614 hectares, les prés et herbages à 53 hectares, les pâturages et pacages à 24 hectares tandis que les landes et les terres incultes recouvrent plus de 587 hectares.

De ces sols ingrats on parvient néanmoins à tirer quelques ressources. Le jeune ajonc broyé entre dans la nourriture des chevaux. L'ajonc sec permet d'allumer et de raviver l'âtre dans les fermes et est très prisé par les boulangers pour la cuisson d'un pain estimé de meilleure qualité. Le genêt sert à fabriquer des balais et la fougère est souvent utilisée comme litière pour le bétail.

Sur les sols amendés grâce en particulier aux apports de goémon et de maëri, la culture des céréales couvre l'essentiel des superficies. Toutefois la pomme de terre, un temps décimée par le terrible mildiou, retrouve lentement les faveurs des agriculteurs, grâce notamment à l'emploi du guano importé d'Amérique du Sud, qui permet d'augmenter les rendements. La culture du chanvre abondante dans le passé tend à disparaître alors que celle du lin continuera encore longtemps à se maintenir sur quelques hectares.

La superficie des exploitations agricoles se situe le plus souvent entre 4 et 9 hectares, les quelques fermes de plus de 20 hectares se comptent sur les doigts de la main. De composition exclusivement familiale, toutes pratiquent la polyculture. Très peu mécanisées, elles requièrent des bras en grand nombre, contribuant ainsi à entretenir une solidarité naturelle entre des gens qui tous, par le jeu d'un système de parenté très largement ouvert, quelle que soit par ailleurs leur activité principale, se connaissent, se fréquentent et demeurent des ruraux.

L'élevage domestique constitue la seconde activité fondamentale du milieu rural. Sont présents, en tout premier lieu, les chevaux, chers au cœur des paysans, en raison de leur rôle essentiel dans l'accomplissement des travaux agricoles et le transport des hommes et des marchandises. Leur nombre, un, deux, beaucoup plus rarement trois, et exceptionnellement quatre chevaux de trait par exploitation, révèle la taille de la ferme et la prospérité du maître des lieux. Au total, les registres, mentionnent un nombre de 171 chevaux dans la commune au 30 novembre 1901.

Les Pouvoirs Publics et spécialement l'Armée s'intéressent de près à l'évolution du cheptel chevalin et procèdent d'autorité, en cas de besoin, à des réquisitions. Le 2 juin 1899, à deux heures de l'après-midi, les cultivateurs de Trébeurden sont ainsi convoqués au bourg accompagnés de leurs bêtes de plus de six ans. On présume que quelques unes des meilleurs juments devaient tout de même manquer à l'appel ! Pour les animaux d'élevage proprement dits, on note en 1901, un nombre de 633 bovins, de 144 ovins et de 171 porcins dont 25 de plus de huit mois. Il n'est par contre fait état que de 3 caprins, ce qui paraît bien peu.

### *Une société paysanne fortement structurée et encore relativement peu sensible aux influences extérieures.....*

Au sein de la population agricole, on dénombre à Trébeurden un peu plus de cent trente cultivateurs et fermiers, au moins une vingtaine de laboureurs, une quarantaine de journaliers auxquels viennent s'ajouter un certain nombre de valets de ferme (mevellien).

Ce classement des paysans en plusieurs catégories est le reflet fidèle des idées qui prévalent à l'époque en matière d'organisation de la société. Les propriétaires-cultivateurs se situent au sommet de l'échelle sociale et fournissent naturellement le plus gros contingent d'élus municipaux. Au début du siècle, sur 16 conseillers, 14, dont le maire, sont propriétaires de leur terre. Les fermiers disposent en vertu d'un bail reconductible de 3, 6, 9 ans, de la jouissance d'un domaine agricole d'importance variable, moyennant une redevance annuelle payable généralement à la Saint-Michel.

Vestige de l'Ancienne Coutume de Bretagne, quelques fermes conservent l'appellation de *convenant*, mais dans les faits, le régime convenancier ou du domaine congéable, a pratiquement disparu

du canton de Perros-Guirec en 1900. Le statut des laboureurs est imprécis. Sont-ce des professionnels qualifiés, rétribués à la tâche ? Alors que les journaliers entreraient plutôt dans la catégorie des manœuvres agricoles ?

Quant aux valets et aux filles de ferme, ils se louent, pour un temps déterminé, et logent chez les maîtres qui ont obligation de les nourrir de les blanchir et de les rétribuer. D'une manière générale, les salaires agricoles sont très bas, aussi les plus jeunes et les plus entreprenants, hommes et femmes, seront-ils fortement incités à quitter la terre à la première occasion.

Au sein de ce monde paysan où l'adage usuel *gagner son pain à la sueur de son front* revêt en ces temps une actualité quotidienne parfois cruelle, la majorité des gens semblent néanmoins se contenter d'un sort qui sans doute doit leur paraître immuable. Il est vrai que la vie à la campagne n'a évolué que très lentement entre 1850 et 1900. Ce demi-siècle s'est en effet déroulé sans rupture ni catastrophe majeure. L'impact de la guerre de 1870 n'a été qu'assez peu ressenti en Bretagne, mis à part l'épisode honteux du camp de Conlie où beaucoup de jeunes conscrits originaires des Côtes-du-Nord laissèrent leur vie.

On continuait donc à vivre à peu près comme avant de sorte que les descriptions vivantes et imagées des mœurs des années 1870, que l'on doit à l'abbé Lavissière, conservaient sans doute encore au début du siècle une bonne part d'actualité.

Comme la viande de porc était la base quasi exclusive de l'alimentation carnée des gens, la tuaison du cochon donnait lieu à un véritable cérémonial. Cela se passait, en général au mois de janvier, c'est à dire en plein hiver : *depuis l'Épiphanie jusqu'au mercredi des Cendres* et se terminait par un *festet ar goadegenou*, littéralement, festin des boudins. *Chacun à raison de la nécessité de son ménage* (en breton *menaj* = ferme) et à raison de l'embonpoint de ses bêtes, fixe le jour de cette opération. *Le porc est tué. Parents, amis et voisins et journaliers de la maison sont invités à prendre part à la tuaison. L'heure du repas ne gêne jamais les maîtres de maison. Les convives rendus, on s'attable, tantôt à une heure, tantôt à deux et même trois heures. A peine la soupe mangée, on demande des allumettes et après chaque service, on fume quant aux hommes, quant aux femmes on prise et bavarde. Quatre heures, cinq, six et souvent sept sont sonnées, on est encore à table. Et si le repas est fini, il faut avant de se quitter trinquer à nouveau. Le repas, à vrai dire, n'est pas bon s'il n'est pas bien arrosé. Les Gras commencent donc de fort bonne heure et finissent bien tard, le pauvre a aussi sa part. Joyeuses bombances en vérité, auxquelles le bon curé goûte aussi avec retenue, mais non sans délectation !*

On savait aussi très bien s'amuser au printemps, à l'occasion des torradennou ou marradegou (écobuage en français). L'opération consistait à défricher à main d'hommes, à l'aide de houes (mirri), une genètaie ou un landier. Pour ce travail harassant on faisait appel aux jeunes gens les plus robustes des environs. Une fois arrachées du sol, les mottes de terre, les racines et autres souches étaient mises en tas puis brûlées. Les cendres étaient alors répandues sur la parcelle travaillée.

La fin de ces labeurs particulièrement exténuants donnait lieu à des réjouissances champêtres auxquelles le recteur de la paroisse nous invite une fois encore à participer « *Pour ce jour sont invités autant de jeunes filles que de garçons. Celles-ci se rendent vers la chute du jour portant fleurs, rubans et le boire. Elles se rendent au lieu où les jeunes gens travaillent et chaque garçon choisit sa jeune fille* ». Il s'agissait en réalité d'un jeu probablement moins innocent qu'il apparaît. Les jeunes filles prenaient en effet place au fond du champ, portant haut le bouquet de fleurs.

À l'autre extrémité de la parcelle les garçons attendaient le signal du départ puis s'élançaient vers les demoiselles à toute allure. Le plus rapide décrochait le bouquet de l'élue de son choix qui serait sa cavalière pour le bal du soir. On suppose que les moins adroits trouvaient aussi chaussure à leur pied ! Cela se nommait *la course au ruban*. Plus sérieusement, dans un passage relatif aux semailles, le prêtre qui se garde d'oublier qu'il a charge d'âmes, évoque avec des accents chargés de dévotion, l'esprit de solidarité et d'entraide qui règne chez ses ouailles « *Les uns vont au secours des autres. Tout le monde sait voisiner. On oublie toute chose et on s'entraide avec joie et empressement. Chevaux, voituriers, domestiques, tout en un mot est commun* ».

Puis il se laisse à nouveau emporter par sa verve naturelle lorsqu'il entreprend de décrire les scènes de la moisson « *la moisson est ouverte. C'est à savoir qui commencera et finira le premier. A peine de leur ardeur si on laissera les denrées se mûrir et si l'on battra bien les denrées. Pis qu'à un incendie, ils se jettent sur les champs; que la lune favorise ou non, on charroie de nuit et jusqu'à une heure bien*

*avancée. La dernière charretée qui vient du champ est ornée de verdure et de fleurs et lorsque la mécanique la bat, l'aire est remplie de hourras, et la maîtresse de maison ou la personne la plus honorable de l'endroit est portée sur la dernière gerbe, assise sur une civière. Tout le monde la suit et crie à tue-tête ».*

On notera ici que si la coupe des épis sur pied se fait à la faux et accessoirement à la faucille, la mécanique intervient déjà pour le battage de la récolte. En réalité il pouvait s'agir selon les cas de machines à battre, c'est à dire de manèges entraînés exclusivement par des chevaux, ou plus rarement de locomotives à vapeur. Ainsi pour 1892, dans le département des Côtes-du-Nord, on cite le chiffre de 7880 machines à battre et seulement 204 machines à vapeur. Les plus petites exploitations continuèrent même longtemps à pratiquer le battage au fléau.

Signe des temps toutefois, en 1900, la Quincaillerie Pezron - St Patrice, rue de Tréguier à Lannion, fait passer dans le journal le Lannionnais une annonce dans laquelle il est notamment question de « Dépôts de faucheuses et moissonneuses Johnston-Harvester ».

Les comices agricoles, moments forts et vitrines annuelles des productions animales et légumières du canton, contribuèrent grandement durant cette période, en créant une saine émulation entre les exploitants, à moderniser progressivement l'agriculture: sélection des semences, augmentation des rendements, qualité des produits accrue et adaptation de la production aux demandes du marché. L'extension remarquable de la culture de la pomme de terre, 80 hectares en 1900, malgré de fortes réticences initiales de la part de certains, est à cet égard un exemple de réussite.

### Artisanat et gens d'influence...

Bien que beaucoup moins nombreux à Trébeurden que les marins ou les paysans, les artisans des diverses professions, occupent néanmoins une position clé dans la société rurale du siècle finissant. Leur savoir-faire est indispensable au sein d'une communauté villageoise qui pour l'essentiel vit encore en autarcie. Beaucoup de ces métiers sont en rapport direct avec l'agriculture. Il en est ainsi des forgerons, au nombre de quatre, car il y a beaucoup de chevaux à ferrer dans la commune, il en est également ainsi du charron et des deux cordonniers-bourreliers.

Deux hommes exercent par ailleurs le métier de tailleur d'habits, un seul celui de tisserand, un autre enfin celui de chiffonnier. Les métiers du bâtiment sont fortement représentés. Deux entrepreneurs, trois maçons, deux charpentiers, quatre menuisiers et six couvreurs, auxquels sont associés les vingt fendeurs de pierres qui s'affairent dans les nombreuses carrières de Trébeurden et surtout de l'Île-Grande, témoignent en effet par leur nombre de la vitalité de ce secteur d'activité.

Deux soudeurs travaillent à la conserverie de sardines de Bihit qui occupe par ailleurs entre vingt et trente ouvrières durant la saison de pêche. Il est à noter que la contremaîtresse et quelques-unes de ces jeunes femmes étaient originaires des ports du Finistère et du Morbihan où l'on conditionnait la sardine de longue date.

Les métiers de bouche sont représentés par deux meuniers, cinq boulangers-fourniers et un boucher. Le recensement fait par ailleurs état de la présence d'une dizaine de commerçants et d'au moins quatre commerçantes, (débitants de boissons, de tabac, aubergistes), ainsi que de deux commissionnaires et d'un représentant des professions libérales en la personne d'un clerc de notaire.

Les femmes sont qualifiées le plus souvent de ménagères ou déclarées sans profession. Le métier de filandière encore très répandu à Trébeurden durant le 19<sup>ème</sup> siècle n'a pas survécu à la crise qui a frappé les productions locales de fibres à tisser, désormais remplacées par le coton importé. Toutefois une vingtaine d'entr'elles se déclarent comme couturières, auxquelles il faut ajouter deux repasseuses de coiffes, deux lavandières professionnelles et une cuisinière.

Dans la nomenclature des professions reconnues figure aussi celle de mendiant (et de mendiante). Au nombre de dix-sept, elles sont majoritairement des femmes âgées ou veuves, souvent d'anciennes filandières. Les fonctionnaires civils ou assimilés sont au nombre de dix-sept.

Trois instituteurs et deux institutrices, cinq douaniers, deux guetteurs sémaphoriques, un garde-maritime, un facteur rural, deux cantonniers et un garde-champêtre, relèvent de cette catégorie socioprofessionnelle au sens large. Les travaux de secrétariat de la mairie, à vrai dire limités, occupent à

temps partiel l'un des instituteurs. Les retraités, essentiellement de la fonction publique, civile et militaire, sont une quinzaine auxquels il convient d'ajouter trois ou quatre rentiers. Le clergé est représenté par le recteur et son vicaire. Ils sont secondés dans l'exercice de leur ministère par un sacristain et un domestique.

Témoignage parmi d'autres de la société du 19<sup>ème</sup> siècle, le « microcosme » trébeurdenais offre à travers ses couches sociales quelques traits dominants qui méritent un instant d'attention. Seuls les fonctionnaires civils et militaires et les marins inscrits à la Caisse des Invalides de la Marine, bénéficient d'un régime légal de retraite plus ou moins avantageux. Il n'en est pas ainsi pour cette débitante de tabac de 74 ans toujours en activité, ni pour ce domestique de 75 ans. Comme l'on commence souvent à travailler dès l'âge de 11 ou 12 ans, la période d'activité professionnelle de la plupart de ces gens dépasse couramment la soixantaine d'années, étant reconnu toutefois que le rythme de travail est en général moins soutenu qu'aujourd'hui.

Les commerces de détail sont souvent des buvettes-épiceries-merceries, situées au bourg ou à la croisée des chemins fréquentés, comme par exemple les deux auberges du Champ-Blanc. On y lampe pour quelques sous, la bolée de cidre traditionnelle, plus rarement le verre de vin, ou celui d'eau de vie (lambig) servis à même le comptoir ou sur une large table de bois ceinturée de bancs. Les denrées et les quelques ingrédients nécessaires à la vie courante comme par exemple le sel et le café, que la production locale n'est pas en mesure de fournir, y occupent également quelques étagères.

Une poignée d'auberges rustiques sont à même d'offrir le gîte et le couvert à des voyageurs, il est vrai assez rares et peu exigeants. L'hôtellerie, au sens où on l'entend aujourd'hui, est encore à l'état embryonnaire. Seul en effet, le Grand Hôtel de la Plage, tenu par Madame Martret, et situé en bordure de la plage de Trozoul propose depuis peu le confort et les commodités de nature à satisfaire les premiers touristes estivaux.

Certains métiers sont évidemment plus prisés que d'autres. Ainsi apprécie-t-on les tailleurs d'habits et les couturières itinérantes. Mais on s'en méfie également parce qu'elles pénètrent dans l'intimité des familles qui les hébergent et se livrent parfois, à la ronde, à des confidences qui peuvent être gênantes ! On mate les enfants désobéissants ou par trop délinquants en les menaçant de les livrer au chiffonnier, le fameux *pilhaouer* originaire de La Roche-Derrien, comme le sont souvent les représentants de cette profession. Ce dernier jout notamment, à tort ou à raison, d'une solide réputation de chapardeur, et lorsqu'au détour d'un chemin creux, poussant sa charrette à bras chargée des guenilles récupérées et de breloques qu'il propose en échange, il apparaît, clamant à voix forte que l'on veuille bien lui livrer « chiffon, peau de lapins, peau », pas un garnement n'aurait l'audace d'affronter sa présence!

### Us et coutumes... Rites et pratiques occultes...

L'essentiel des informations auxquelles on peut se référer dans le domaine souvent fort étrange des « superstitions... et vaines observances », nous est rapporté par les deux recteurs de Trébeurden que furent successivement dans la deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, les abbés Le Luyer et Lavissière. Leurs observations dans ce domaine, transcrites par leurs soins dans deux documents La Statistique pour le premier, et Le Cahier De Paroisse pour le second, ont fait l'objet de longs commentaires de la part de Charles Le Goffic dans son maître ouvrage L'Ame Bretonne, quatrième série, sous le titre : *le folklore d'une paroisse bretonne*.

On se contentera donc ici de relever quelques unes seulement des mentions agacées ou ironiques formulées par les deux prêtres, sur des pratiques que l'église réprouvait fermement. De nombreuses croyances peu catholiques semblaient donc toujours en usage à Trébeurden et dans les environs dans la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle et il est permis de penser qu'elles n'avaient pas totalement disparu aux alentours de 1900. *J'aime à croire*, dit en effet l'abbé Le Luyer, sans en être tout à fait persuadé, « que le nombre est petit de ceux qui pensent qu'ils seront malheureux dans la journée, s'il ont en premier rencontré un tailleur ou une fille en petit bonnet... Peut-on penser, interroge-t-il, qu'un veau mis bas le dimanche n'est pas bon à sevrer si on ne lui coupe un bout de l'oreille... ni un coucou faire que celui qui l'a entendu à jeun sans argent soit pauvre toute l'année ». Ailleurs il paraît regretter que le concert de fées et de nains n'est plus entendu à Rochou Guen ( les Roches Blanches ) entre Milliau et la terre. Nous n'avons plus les oreilles des anciens, (ajoute-t-il, non sans quelque nostalgie). *L'herbe qui fait perdre la*



route, les interstignes, la charrette de la mort, la buandière de nuit, le siffleur de nuit, le juif errant, etc. témoignent de la persistance souterraine d'un monde fantasmagique et imaginaire dont l'origine remonte sans doute à un passé très lointain.

Se contenter d'affirmer qu'il n'y avait là que sorcellerie, superstition et crédulité puérile de la part de gens attardés, serait certainement une explication un peu courte. Nos prédécesseurs d'il y a cent ans, pratiquaient un mode de vie et des manières de penser certes totalement différents des nôtres. Cela ne nous autorise pas pour autant à conclure qu'une large frange de nos ancêtres souffrait d'anémie mentale et d'une absence totale de discernement.

Alors qu'en était-il en réalité ? Les réponses sont incertaines et difficiles à formaliser. On peut à tout le moins penser que les rites sacralisés destinés à conjurer ou à orienter le sort, de même que les apparitions redoutées de personnages ou d'animaux maléfiques, répondaient à un besoin psychologique profond : la part indispensable d'évasion, de rêve et même de peur sans laquelle, dit-on, aucune vie humaine ne serait supportable ?

La soif d'émotion, d'imagination, de frayeur ou de romanesque qu'aujourd'hui nous épanchons par la lecture, la fiction théâtrale, le cinéma et les multiples productions audiovisuelles, eux la fabriquaient à moindre coût en s'inventant de l'insolite, du merveilleux ou du terrifiant, au long des chemins déserts ou dans l'ombre des fontaines.

Gardons nous donc, ignorants de ces choses que nous sommes devenus, de juger avec légèreté, sans même prendre la peine d'en chercher la raison d'être, la signification des phénomènes supra naturels auxquels se disaient confrontés nos aînés. Ainsi, il arrivait fréquemment que l'évocation répétée d'un sortilège se manifestant en un endroit bien précis, soit aussi destiné à dissuader les enfants de fréquenter le lieu, parce qu'il présentait un danger réel pour eux. L'énorme *taureau noir de Traou Idiou* comme le *cheval déchainé de Pont ar Roch* ne montaient-ils pas l'un comme l'autre une garde vigilante aux abords immédiats de fondrières formées sur l'emplacement d'anciennes aires de rouissage du lin et désormais sournoisement cachées par la végétation ?

En 1935 une grand-mère du hameau de Bonne-Nouvelle, Léocadie Donat épouse Pollard, née à Trébeurden le 31 décembre 1880, racontait encore aux gamins du village, qu'elle avait à plusieurs reprises aperçu au petit jour la terrible *gwrac'h*, (le même mot désignant en breton à la fois la vieille-poisson et la sorcière de la mythologie celtique) dévoreuse d'hommes, qui hantait les profondeurs de l'ancienne carrière inondée (poul coz) située derrière chez elle. Aucun panneau d'interdiction n'aurait eu d'effet aussi dissuasif auprès de son auditoire enfantin trop souvent attiré par les eaux dormantes.

Quelque nuit sombre, prétendument peuplée de revenants, ou mieux encore certains mystérieux clairs de lune, résonnants des danses endiablées des *bugale noz* (Enfants de la nuit, lutins), pouvaient inspirer craintes et appréhension chez des adultes plus ou moins crédules. Mais de petits malins assuraient dans le même temps que cela faisait surtout l'affaire des contrebandiers, voleurs et autres filous, qui parvenaient ainsi à échapper à la curiosité gênante des honnêtes gens, et peut-être même à celle des douaniers !

Même si par excès d'imagination l'on prêtait un peu trop facilement l'oreille aux histoires à dormir debout, la forte conscience de la précarité du destin, à laquelle on prenait surtout le temps de penser, n'était-elle pas en définitive le signe d'une manière d'être réfléchie et évoluée ?

Le rituel funéraire est à l'image de la relation que le groupe entretient avec le trépas. Comme on y est né, on meurt dans sa maison, en présence de ses proches et après avoir reçu l'extrême-onction. La veillée funèbre avant mise en bière est une obligation morale à laquelle il est exclu pour les membres de la famille de déroger, sauf cas de force majeure. L'entretien des tombes, leur fleurissement et les visites au cimetière, situé à l'ombre du clocher, suggèrent même l'existence d'un véritable culte des morts allant bien au-delà des préceptes de la religion catholique et relevant de pratiques antérieures au christianisme.

Dans la dédicace à sa femme inscrite sur un exemplaire de la première édition de la Légende de la Mort, Anatole Le Braz écrivait :

*« Vieilles aux yeux fanées, pèlerines du rêve,  
Vous m'avez par la main conduit vers "l'autre grève" ;  
Le navire idéal nous a pris à son bord.*

*J'ai refait avec vous vos longues traversées  
Et vu se coucher, pâle au fond de mes pensées,  
L'astre apaisant et pur des pays de la mort».*

Nul ne pouvait mieux traduire la relation familière que nos pères entretenaient avec la mort et l'autre Monde.

### La pratique religieuse...

L'église catholique institutionnelle, a été déclarée « celle de la grande majorité des Français » suivant les termes du Concordat signé par Bonaparte Premier Consul et le Pape Pie VII le 15 juillet 1801. Les prêtres desservant la paroisse perçoivent à ce titre un traitement versé par l'État que les communes ont, si elles le souhaitent, la possibilité d'abonder. A Trébeurden seul le vicaire paraît bénéficier en 1900 d'un appoint de la mairie ( 150 Francs, ce qui double son salaire de base ).

Les *quêtes annuelles du lard et du beurre* pratiquées jusque-là par le recteur, sont désormais par autorisation de l'évêque, Mgr. David, remplacées par une indemnité de 200 Francs versée par *la Fabrique*. Les biens de l'église sont en effet gérés par un conseil de Fabrique composé de personnalités locales agréées par l'évêque et la préfecture. Le maire et le recteur en sont membres de droit.

En 1900 les comptes de gestion de Fabrique présentent un avoir global de 4287, 33 Francs dont 2000 Francs placés au Trésor. Les recettes de l'année s'élevaient à 2591 Francs, la plus grande part provenant de la location des bancs et chaises ( 1155 Francs ) et de quelques biens immobiliers. Au vu de ces chiffres, il apparaît que la fabrique dispose de moyens qui sans être négligeables, ne lui permettent pas de se lancer seule dans la réalisation d'investissements immobiliers comme par exemple la construction d'un nouveau presbytère.

On peut regretter que l'abbé Pierre Lecomte, recteur de Trébeurden de 1893 à 1902, ne nous ait laissé aucun document de sa main sur la vie paroissiale durant son ministère. Ceci dit, le curé-doyen de Perros-Guirec le dépeignait comme étant un *prêtre exact et pieux, qui cachait sous une enveloppe rugueuse un cœur tendre et un esprit délicat*. Le vicaire, l'abbé Jean-Marie Simon passera dix ans à Trébeurden. Neveu du recteur, lui non plus ne se montra pas un fervent du porte-plume.

En 1901, Pierre Bivic est sacristain et Pierre Calvez fait office de domestique au presbytère. Une chaisière aidée de quelques volontaires assurent l'entretien et la décoration de l'église et des chapelles. Plusieurs enfants de cœur choisis parmi les garçons du catéchisme servent la messe et participent aux divers offices revêtus d'une aube rouge et d'un surplis blanc.

Le catéchisme est assez régulièrement fréquenté par les enfants grâce à la persévérance des personnes qui le dispensent. La pratique religieuse des adultes est considérée comme moyenne, les femmes étant plus assidues que les hommes aux offices. Toutefois la plupart de ces derniers se présente à la confession et communie deux à trois fois l'an. En 1902, le nouveau recteur, l'abbé Roland Turmel, précédemment à Trézélan, note qu'à l'occasion de la retraite de l'Adoration qui s'est ouverte le 19 octobre «près de neuf cents personnes prennent part à la communion ». Ce qui pour une population de 2052 individus, représente une participation plus faible que la moyenne habituellement rencontrée dans d'autres paroisses environnantes». On s'efforcera d'expliquer dans la suite du présent récit, les circonstances de cette tiédeur relative vis à vis de la pratique religieuse.

### Fêtes et cérémonies....

Dans un article consacré aux fêtes calendaires Daniel Giraudon explique :  
« Les fêtes calendaires qui rythmaient la vie paysanne autrefois étaient l'occasion pour les familles et les villages d'exprimer leur foi et leur charité chrétienne mais aussi de resserrer les liens communautaires autour d'une table ou d'un feu. Ces jalons festifs servaient aussi de précieux points de repères à tout un univers de croyances et de pratiques anciennes dont l'existence était réaffirmée avec force au cours de chaque cérémonie. »

Pour Noël, on repérait à l'avance les abattis d'un gros têtard, maintes et maintes fois écimé, que l'on mettait à brûler dans la cheminée la veille de Noël. Les jours suivants les enfants parcouraient la campagne de porte en porte en quête de menue-monnaie, au cri de kouignaoua, kouignaoua ! ( des étrennes, des étrennes ! ) et en présentant leurs vœux du Nouvel an, selon la formule consacrée. La fête patronale de la paroisse et les pardons de village sont l'occasion d'offices religieux mais aussi de divertissements profanes, jeux divers, mangeaille, bal etc.

La constante imbrication de l'expression religieuse et du dévouement que procure la fête paraît être en effet l'un des traits singuliers de l'époque.

Selon l'abbé Lavissière, pour la fête patronale de la Sainte Trinité, les distractions n'ont toutefois lieu au bourg que le lendemain que l'on appelle le *retour du pardon* ( had-pardon ). Voici ce qu'il dit au sujet de la célébration de la Saint Jean à Trébeurden :

« Pour la Fête de Saint Jean-Baptiste, après les offices, petits et grands, père, mère et enfants se dirigent vers le Château ( le Castel ) près le petit port de Trouzoul en la partie ouest de Trébeurden. Il y a parties de boules, danses et promenades sur la pelouse. On y a dressé quelques tentes et vous y trouvez du rafraîchissant. Dans le pays, cette assemblée s'appelle le pardon de Saint Jean du Doigt, auquel les habitants de Trébeurden ont grande dévotion. En effet Saint Jean du Doigt se trouve dans le Finistère, en face de ce lieu... Dès le matin, à l'heure de la marée, plusieurs bateaux de Trouzoul et remplis de personnes, hommes et femmes vont en pèlerinage à Saint Jean du Doigt... Si le temps est beau c'est un plaisir de les voir partir ».

Les régates qui, à partir de la fin du siècle, rencontraient chaque année un franc succès auprès du public n'existaient pas encore du temps de l'abbé Lavissière. C'était avant tout une parade nautique haute en couleurs, car les résultats des courses étaient connus d'avance. Les bateaux en lice, pratiquement les mêmes d'une année sur l'autre, se présentaient en effet à l'arrivée, sauf accident de parcours, dans un ordre invariable !

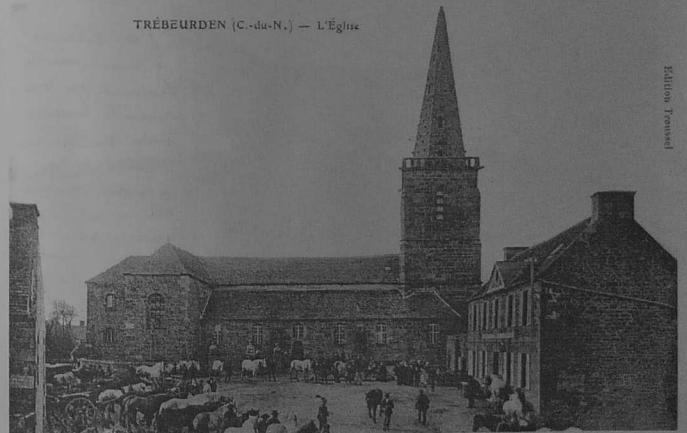
Tout en décrivant brièvement les autres pardons de villages, ceux de Bonne-Nouvelle, de Christ, de Penvern., le prêtre évoque aussi, sans trop insister, la coutume des feux (*tantadou*) - survivance des fêtes païennes du solstice d'été - que l'on allume surtout le soir de la Saint-Jean. La messe du 15 août est célébrée en présence des autorités officielles, de la garde nationale, de la douane etc. Et la procession finie, visites avec tambour et drapeau à toutes les auberges !

Les bals organisés à l'occasion des fêtes patronales et aussi des mariages ont généralement lieu dans les auberges aménagées pour la circonstance. Les invités chantent des gwerz et des airs à la mode au cours du repas de mariage et du *retour de noces* (*had-eured*) qui se prolonge le lendemain. On danse aussi en plein air si le temps le permet, surtout la dérobée de Guingamp, la polka piquée et des airs plus récents introduits par les marins et les conscrits, le tout au son d'un ou deux violons. Le biniou et la bombarde n'apparaissent que très rarement à Trébeurden.

Quelques photos et cartes postales....



TRÉBEURDEN (C.-du-N.) — L'Église



La présentation des chevaux place du bourg

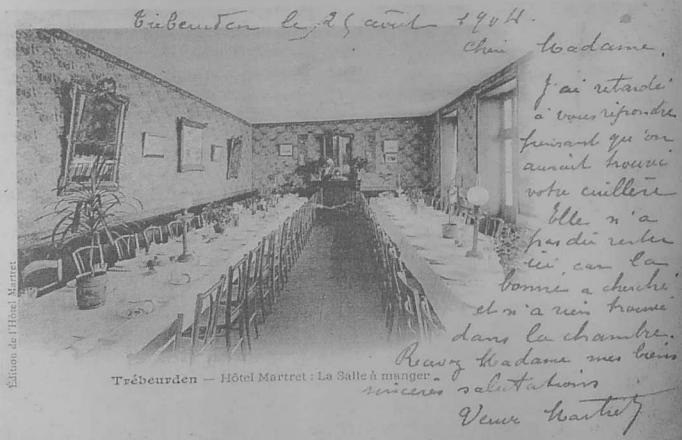


24. TRÉBEURDEN — LA PLAGE DE TRESMEUR

La plage de Tresmeur au tout premier temps du tourisme



L'art et la manière de pêcher la crevette vers 1900



Trébeurden — Hôtel Martret : La Salle à manger

Brebeurten le 27 août 1904.  
 Chère Madame,  
 J'ai retardé  
 à vous répondre  
 pensant qu'on  
 aurait troué  
 votre cuillère  
 elle n'a  
 pas du rentrer  
 ici car la  
 bonne a cherché  
 et n'a rien trouvé  
 dans la chambre.  
 Recevez Madame mes très  
 sincères salutations  
 Veuve Martret



La distribution du courrier aux touristes à Trozoul vers 1902

Trébeurden, noce bretonne

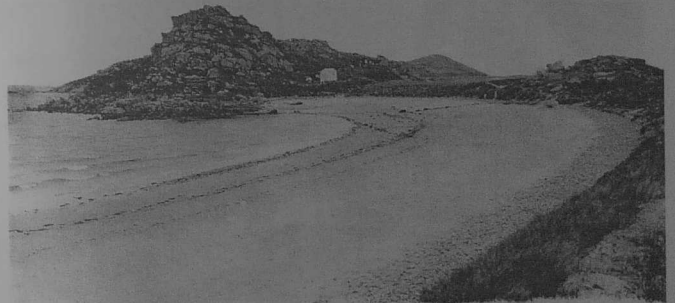


Défilé sur les dunes du port à l'occasion des régates

TOUTE LA BRETAGNE



540 — TREBEURDEN - Premiers essais du marin



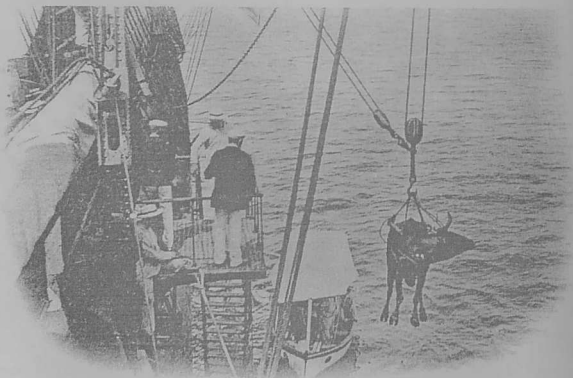
603

TREBEURDEN (C.-du-N.) — La Plage de Tresmeur et la Pointe.

La plage de Tresmeur au tout début du siècle

IND. ROT.

TOUTE LA BRETAGNE  
1189 — FERROS GUIREC La récolte du Goémon dans les rochers



1133 — Marine Militaire Française — Envois au quai d'un bœuf à bord d'un Navire de Guerre

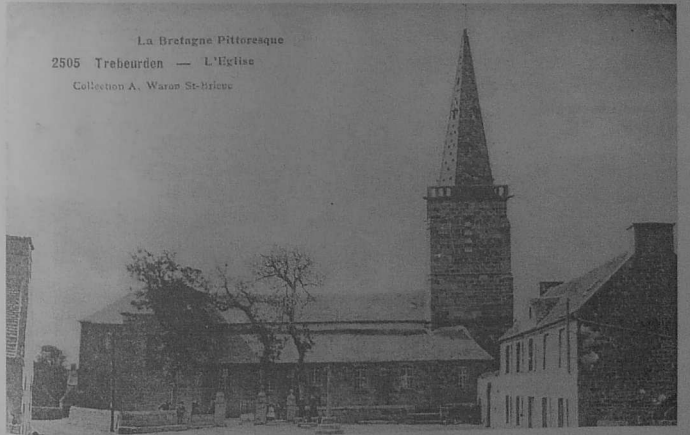


1189 — COUTUMES ET COUTUMES BRETONNES  
Un Intérieur dans la Côte-du-Nord.



1190 — COUTUMES, MOURS ET COUTUMES BRETONNES  
Filles

La Bretagne Pittoresque  
2505 Trebeurden — L'Eglise  
Collection A. Waron St-Brieuc



608 — TRÉBEURDEN (Côtes-du-Nord). Procession de la Fête-Dieu.



61. TRÉBEURDEN — Jeune Fil. du Bourg. — II.

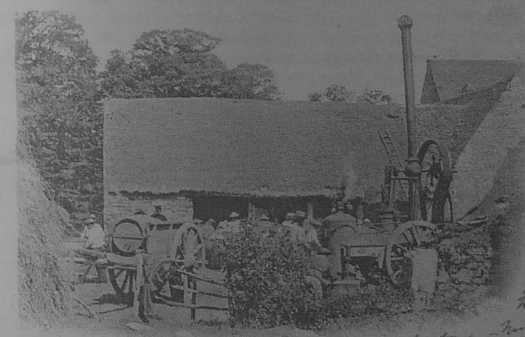
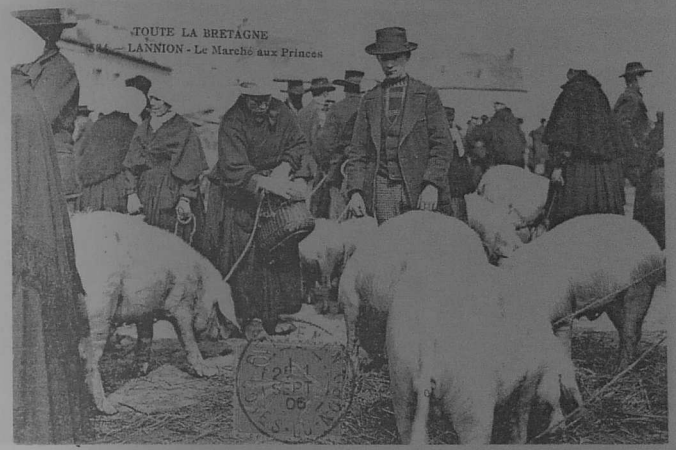
Jeune fille du bourg de Trébeurden



TRÉBEURDEN. — Les Roches Blanches (Roc'h Guea)

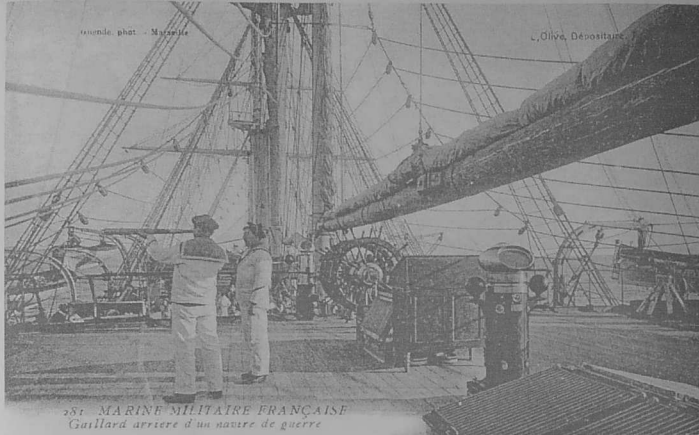
Edition du Syndicat des plages de Lannion

TOUTE LA BRETAGNE  
— LANNION - Le Marché aux Princes



PERROS-QUINQUÉ — LA GATTEUSE

*Ma chère Louise  
je pensais de  
trier que nos  
bonnes années  
et je m'amusais  
à choisir que  
te Revenez de  
la messe font  
C'est un peu  
et que nous  
en un quel ques  
jours et d'attendre  
le voyage pas le  
temps. Je suis  
et tes frères aussi. Je suis  
surtout à la fête je n'ai  
pas encore fait appeler le bled, et t'attendant pour cela, embroussa le  
fin et qu'on me parles mes de l'attente de la Bretagne*



381 MARINE MILITAIRE FRANÇAISE  
Guillard arrière d'un navire de guerre



337 L'Île Grande, vue générale prise de TRÉBEURDEN (Côtes-du-Nord). — ND Phot.



1. EN BRETAGNE. — P. Thorez. — Locantique.

Batteuse actionnée par un manège tiré par des chevaux

### Parures...

Lors des cérémonies civiles et religieuses, on se fait un devoir mais aussi un plaisir d'apporter grand soin à sa tenue vestimentaire. S'habiller ces jours-là *en Dimanche* est déjà en soi une fête.

Mais l'élégance recherchée dans ces circonstances plus spécialement par la femme et la jeune fille tend en premier lieu à magnifier la beauté de la coiffe et du costume de la communauté à laquelle on est fier d'appartenir. Ceci n'exclut aucunement la petite touche personnelle de coquetterie rehaussée, si on en a les moyens, de bijoux que l'on se transmet souvent de mère en fille. On prête la plus grande attention au port de la tête, au maintien du buste et à la finesse de la taille.

Sait-on qu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle, des artistes de grand renom, peintres ou sculpteurs, dont les œuvres sont exposées dans des musées prestigieux, notamment aux U.S.A., séduits par l'originalité et la beauté des costumes portés par de jeunes bretonnes, les ont honorés de leur talent. Vers 1900 la plupart des femmes de Trébeurden, jeunes ou moins jeunes, portent, à la manière trégoroise, la coiffe blanche enveloppante ornée d'ailettes empesées. Le costume féminin est habituellement noir. Il s'agrémente les jours de fête d'un tablier de satin irisé et d'un gilet de velours de même tonalité. Le grand châle, tissé lui aussi sur fond noir, recouvre très largement les épaules. Il est de cachemire, frangé de soie et parfois émaillé de couleurs vives. L'ensemble est d'une sobre élégance.

Contrairement à beaucoup d'autres terroirs de Bretagne, le costume masculin du Trégor maritime, à part sa teinte uniformément noire ou plus rarement son pantalon gris à longues et fines rayures, ne présente plus dans les années 1900, de caractéristiques bien tranchées.

Évoquant brièvement la tenue de travail des pêcheurs, l'abbé Lavissière se borne à observer que *la plus grande simplicité règne dans la manière de s'habiller. Presque tous marins, ils portent sur la semaine les vêtements qui conviennent à cette profession. On n'en saura pas plus...*

### *La société civile, l'activité municipale...*

Le Maire émanation du Conseil municipal élu au suffrage universel est un personnage respecté et influent auprès de la population. Mais son pouvoir réel de décision est faible, car il ne dispose que de moyens financiers que l'on peut qualifier sans exagérer de véritablement dérisoires. Ainsi, sommairement, le budget prévisionnel 1899 de la commune de Trébeurden se présente de la manière suivante :

Recettes : 6253,40 francs et dépenses : 6178,73 francs. Parmi ces dernières le montant des dépenses dites obligatoires c'est à dire celles imposées au conseil et au maire par l'administration d'État, s'élève à 4257,57 francs.

Autant dire qu'une fois versés en outre les salaires du garde champêtre, des deux cantonniers, le demi-salaire du vicaire ainsi que l'indemnité due à l'instituteur, Monsieur Jean-François Lachiver, qui assure après l'école, les fonctions de secrétaire de mairie, la marge de manœuvre financière dont disposent les élus est à peu près nulle.

Au titre des dépenses obligatoires, la ligne budgétaire de loin la plus importante a trait au remboursement de l'annuité d'un emprunt scolaire pour un montant de 3883,95 francs, viennent ensuite 147 francs pour la réparation du plan cadastral, 120 francs pour les fêtes publiques, 50,62 francs pour l'assistance médicale gratuite, 40 francs pour les frais de chauffage et d'éclairage des écoles...etc.

En 1900 les sommes inscrites au budget ont même tendance à décroître très sensiblement :  
- Recettes : 5097, 90 francs et dépenses : 4582, 22 francs. Même s'il s'agissait en l'occurrence de ces fameux Francs-Or qui feront longtemps rêver tant de petits épargnants, on ne voit pas, compte tenu des moyens dont elle disposait, les initiatives que pouvaient prendre la municipalité en particulier dans le domaine des équipements publics communaux. La lutte pour l'autonomie communale avait encore de très longs jours devant elle !

Dans la pratique tous les investissements tant soit peu importants notamment ceux relatifs à la voirie étaient de la compétence de l'ingénieur des Travaux Publics de l'arrondissement, seul détenteur sous le contrôle du préfet, du pouvoir de décision et des moyens matériels nécessaires à leur exécution, suivant traduits par une évaluation en argent du rôle des prestations.

Le maire était donc contraint d'intervenir à longueur d'année auprès des services de l'État et de rechercher des appuis politiques, pour obtenir la réalisation des travaux qu'il jugeait les plus urgents.

Le 6 mai 1900, les électeurs de Trébeurden sont appelés aux urnes pour élire les seize membres du conseil municipal. Les candidats se présentent aux suffrages sur une liste ouverte. Les résultats du scrutin sont les suivants : Audren Jean-Marie, maire sortant ; Razavet Jean ; Pollard François, conseiller sortant ; Le Tallec Pierre-Marie, conseiller sortant ; Pollard Jean-Marie, conseiller sortant ; Poncin Yves, conseiller sortant ; Riou Pierre ; Guillouzer François ; Le Bivic Pierre, conseiller sortant ; Le Bris Toussaint, adjoint au maire sortant ; Le Bivic Yves-Marie, de Penlan, conseiller sortant ; Bianic Louis ; Menou Yves ; Le Bivic Yves-Marie, de Larmor, conseiller sortant ; Guérou Joseph, conseiller sortant ; Salaun Pierre.

On constate que la composition du conseil varie peu d'une élection à l'autre. Dix conseillers déjà élus en 1896 ont en effet été reconduits et ils appartiennent toujours, y compris les nouveaux élus, dans une très large majorité au milieu agricole aisé. Le 20 mai 1900, séance inaugurale du nouveau conseil : Jean-Marie Audren est réélu maire sans problème et Pierre-Marie Le Tallec succède à Toussaint Le Bris comme adjoint. Jean-Marie Audren est né à Trébeurden le 22 octobre 1864. Après l'école primaire, il poursuit ses études au collège municipal de Lannion. Propriétaire-cultivateur, il demeurera célibataire et s'intéressera dès son jeune âge à la politique.

Conseiller municipal en 1893, il est élu maire en 1896, à l'âge de 32 ans. Il se maintiendra à la tête de la mairie pendant 40 ans, jusqu'aux élections de 1936 où il est battu. En 1905 il siège au conseil d'arrondissement et devient conseiller général du canton de Perros-Guirec en 1922. Chevalier de la Légion d'honneur il était également Officier du Mérite Agricole et Officier de l'Instruction Publique. Il décède en 1937, à 72 ans.

Les ordres du jour des réunions du conseil municipal sont parfois d'une remarquable simplicité. Ainsi à la séance d'août 1900, la seule question évoquée officiellement à trait à une demande d'alignement et à la cession à une personne privée d'une petite parcelle communale située à Kerellec au prix de 2 francs le m<sup>2</sup>. Mais n'était-on pas en pleine moisson!

Le 22 septembre, le conseil est appelé à entériner une lettre-circulaire du Préfet relative aux prêts scolaires contractés par la commune. La réunion du conseil de novembre est toutefois plus consistante. La date d'ouverture et les conditions de la prochaine campagne de coupe du goémon retiennent en premier lieu toute l'attention des membres du conseil. Il faut savoir à ce propos que les algues brunes constituent le principal engrais utilisé en agriculture et que leur collecte est strictement réglementée et donne lieu parfois à des conflits sévères entre les communes.

A la réunion de décembre, seules deux requêtes individuelles sont examinées. La première est le fait d'un jeune soldat qui souhaite son *maintien dans ses foyers*, au titre de soutien de famille. La deuxième démarche tend à autoriser une personne à construire une forge sur une parcelle communale moyennant un loyer de 12 francs. Autant dire que le conseil ne traite souvent que d'affaires mineures. Dans la pratique, à Trébeurden comme dans la plupart des petites communes, c'est le maire qui règle directement les affaires les plus délicates en tête-à-tête avec ses administrés qu'il connaît et appelle tous par leur prénom, à quelques exceptions près.

### *La situation de l'enseignement primaire public en 1900...*

A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle trois classes de garçons existent déjà à gauche du chemin qui mène à Maez Askol ( le champ des chardons ) tandis que l'école des filles comportant deux classes occupe un immeuble ancien situé place du bourg. L'instituteur qui assume les fonctions de directeur de l'école des garçons se nomme Jean-François Lachiver. Il est assisté de deux adjoints Francis Laplanche et Victor Rouzaut. Monsieur Lachiver a été nommé à Trébeurden le 1er janvier 1896. Il est titulaire du brevet élémentaire et parle couramment le breton. Monsieur Lachiver est par ailleurs marié et père de quatre enfants.

Le 17 décembre 1900, le directeur d'école fait l'objet d'un contrôle de la part de l'inspecteur primaire. Les résultats de l'inspection consignés dans le dossier du maître sont élogieux :

- registres et classe bien tenus - bonne discipline.
- classe préparée avec soin - enseignement suivi et bien donné.
- leçons orales intéressantes - la classification est bonne...
- les résultats sont satisfaisants - les cahiers sont bien tenus pour la plupart - l'écriture laisse parfois à désirer.
- interrogations en récitation, analyse, grammaire, instruction civique, géographie, système métrique, enseignement nautique : bonnes réponses obtenues.
- le chant est l'objet de soins spéciaux. L'école de Trébeurden est celle de la circonscription où l'on exécute les chants scolaires avec le plus de goût.
- la moralité de Monsieur. Lachiver est irréprochable; cet instituteur est très estimé des familles et des autorités.
- école en assez bon état, mais un peu petite pour le nombre des élèves qu'elle reçoit. Les classes sont archi pleines....

Jean-François Lachiver exerce en outre à temps partiel les fonctions de secrétaire de mairie. Il est aussi l'auteur d'un article sur les monuments mégalithiques de Trébeurden, paru dans le Bulletin de la société d'émulation des Côtes-du-Nord de 1898. Son dévouement à l'enseignement lui vaut plusieurs distinctions officielles : Mention honorable en 1889 pour l'école de jour, suivie de la Médaille de bronze en 1901 pour les cours d'adultes. Diplôme d'honneur également en 1901.

La directrice de l'école des filles est Madame Grenier, née Élisabeth Callec. Elle est assistée de Mademoiselle Jeanne Martin. Titulaire du brevet élémentaire, elle parle également le breton. Madame Grenier est mère d'un enfant. Nommée à Trébeurden le 15 mai 1884, elle y poursuivra le reste de sa carrière. En 1885 Madame Grenier a été gratifiée d'une mention honorable. En 1894, elle reçoit de l'inspecteur d'académie une lettre de félicitations pour la bonne direction de son école, son enseignement clair et méthodique et les bons résultats obtenus. En 1897 la médaille de bronze lui est attribuée. Ainsi les qualités remarquables des maîtres et maîtresses suppléaient dans toute la mesure du possible à la criante insuffisance des moyens mis à leur disposition pour assurer leur mission éducative. L'état de situation ci-dessous, dressé par l'inspecteur primaire ne saurait en effet laisser de doute à ce sujet :



- Trébeurden -	
<b>École des garçons</b>	
3 classes	
Nombre d'enfants ayant fréquenté l'école - année 1899 - 1900	
- garçons de moins de 6 ans au 1er janvier de l'année scolaire	30
- garçons de 6 ans révolus à 13 ans révolus	137
- garçons âgés de plus de 13 ans	16
<b>Total</b>	<b>183</b>
- nombre de présents le 2 décembre 1899	149
- nombre de présents le 2 juin 1900	144
<b>École des filles</b>	
2 classes	
Nombre d'enfants ayant fréquenté l'école - année 1899 - 1900	
- filles de moins de 6 ans au 1er janvier de l'année scolaire	18
- filles de 6 ans révolus à 13 ans révolus	117
- filles âgées de plus de 13 ans	2
<b>Total</b>	<b>137</b>
- nombre d'élèves présentes à l'école le 2 décembre 1899	121
- nombre d'élèves présentes à l'école le 2 juin 1900	99

Ces quelques indications chiffrées parlent d'elles-mêmes. A la suite de son passage à Trébeurden, l'inspecteur se fit un devoir d'attirer plus particulièrement l'attention du préfet sur la situation critique de l'école des filles, en des termes mesurés : *la première classe comptait 44 enfants, la seconde 75... Avec des classes aussi surchargées, il n'est pas possible à deux institutrices d'assurer le service dans de bonnes conditions*. En conséquence il demandait la création d'un deuxième poste d'adjointe. Le ministère de l'Instruction Publique en acceptait le principe, mais les difficultés de réalisation se situaient au plan local.

La municipalité avait d'autres priorités, d'une part les locaux de la mairie menaçaient ruine, d'autre part les conditions d'hébergement des instituteurs laissaient eux-mêmes gravement à désirer. A la séance du conseil du mois d'octobre 1902 le maire observe que : *la commune est sur le point de s'imposer un lourd sacrifice pour doter l'instituteur d'une habitation convenable et améliorer le logement de ses adjoints*.

En juillet 1909, le poste de 2<sup>ème</sup> adjointe sera créé, mais il ne sera toujours pas occupé faute de local. En 1912 la situation deviendra vraiment impossible pour les maîtresses, 72 élèves sont inscrites en première classe et 90 dans la seconde classe. Dans le courant de l'année la troisième classe tant attendue est enfin réalisée et les élèves sont réparties de la manière suivante : 1ère classe 60, 2ème classe 52 et 3ème classe 50 !

En 1900 il n'existait pas de cantine scolaire. Certains élèves apportaient leur repas qu'ils consommaient à même la cour d'école ou sous le préau. Les autres trouvaient à se restaurer dans quelque maison du bourg. En hiver, les classes étaient chauffées à l'aide des fameux poêles en fonte, que beaucoup de nos contemporains ont encore connu durant leur passage à l'école. Les maîtres et maîtresses veillaient à la propreté de leur classe et en assuraient le balayage.

Le mobilier scolaire se trouvait en relatif bon état. Une bibliothèque avait été mise à la disposition des élèves à l'école des garçons. En 1890 elle avait reçu du ministère *une collection de tableaux servant à l'histoire naturelle* et s'était vue attribuée une collection de livres en 1894. Malgré des conditions de fonctionnement bien difficiles - mais sans doute la situation ne devait pas être très différente dans les communes voisines - les résultats obtenus au certificat d'études primaires étaient assez remarquables :

- en 1899, - sur les 12 garçons présentés à l'examen, 10 sont reçus.
- sur les 5 filles présentées toutes seront déclarées reçues.
- en 1901 - les garçons reçus sont au nombre de 9, les filles au nombre de 4.

### Les antagonismes...

Depuis les lois scolaires de 1881/1886, instituant la laïcité de l'enseignement public, tenants et adversaires de l'enseignement d'inspiration catholique s'opposent parfois violemment et se livrent entr'eux dans toute la France à une lutte idéologique acharnée. En 1900 les débats électoraux autour de l'école sont toujours aussi vifs et constituent l'un des thèmes majeurs du combat politique entre la Droite et la Gauche.

A Trébeurden, bien qu'il n'existe à cette époque ni école confessionnelle ni congrégation religieuse, l'hostilité déclarée entre le maire et les représentants de l'Église n'en est pas moins forte pour autant. Le premier accrochage dont on ait retrouvé la trace remonte au 21 décembre 1885. Il a pour prétexte la divagation d'un chien, et le ton employé à cette occasion entre les protagonistes, par garde champêtre interposé, en dit long sur la nature de leurs relations !

*« L'an mille huit cent quatre-vingt cinq ce jour vingt et un décembre 1885 à quatre heures du soir, le sieur Rémond garde champêtre à Trébeurden s'est présenté devant nous, maire, et nous a affirmé sous la foi du serment la déclaration suivante :*

*Ce jour entre deux heures et demie et trois heures du soir, je faisais ma tournée de surveillance pour m'assurer que les prescriptions de l'arrêté municipal du 29 novembre dernier approuvé à Saint-Brieuc le 4 décembre courant, concernant les chiens, étaient exécutées par tout le monde, j'ai rencontré un chien errant seul auprès du cimetière; j'ai tiré dessus sans l'atteindre; ce chien a été se réfugier auprès de la porte midi de l'église. Je me suis approché pour le chasser; Monsieur Gélard recteur de Trébeurden est arrivé; je lui ai demandé si ce chien lui appartenait; il m'a répondu que oui. Je lui ai dit : vous savez bien qu'il est interdit de laisser circuler les chiens. Il m'a répondu que son chien ne faisait de mal à personne. Je lui ai répliqué qu'il n'y avait pas moyen de faire des lois spéciales pour les membres du clergé et que j'allais aviser Monsieur le Maire de ce qui se passait et pour dresser procès-verbal. Monsieur le Recteur m'a répondu que le procès-verbal du maire et le mien étaient bons tout au plus pour nous torcher le c... Je lui ai répondu qu'on verrait plus tard à quoi il serait bon et nous nous sommes séparés.*

*En mairie de Trébeurden le 21 décembre 1885.*

*De quoi nous avons dressé le présent procès-verbal pour être transmis à Monsieur le Procureur de la République et avoir les suites de droit.*

*En mairie de Trébeurden le 22 décembre 1885.*

*Le Maire, François-Marie Ropers* ». On ne connaît pas la réponse du Procureur de la République.

Cinq ans plus tard, en prévision des cérémonies du 14 juillet 1890, l'évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, sans doute avisé par le recteur des initiatives prises par le maire les années précédentes, alerte le préfet en ces termes :

*« Le maire ne suivant en cela d'autre règle que sa fantaisie, organise dans le bourg à l'heure qu'il lui plaît, une sorte de marche bruyante du 14 juillet au cours de laquelle il croit pouvoir exiger que les cloches mêlent leur voix au son des tambours et des clairons et aux cris de la foule ... L'évêque poursuit sa requête à l'adresse du préfet en demandant que le maire soit invité à se conformer à l'usage suivi dans le département et approuvé par vos prédécesseurs et à faire sonner les cloches pour la Fête nationale qu'aux angélus de la veille et du jour. »*

Consulté sur cette affaire par sa hiérarchie, le sous-préfet de Lannion, Monsieur Doinet, fait une réponse prudente et un peu embarrassée d'où il ressort que le mieux est de laisser faire !. Il y a toutefois dans sa réponse au préfet une observation intéressante concernant une pratique particulière à Trébeurden : *... la coutume qui y existe et qui y existait pour la fête patronale avant l'établissement de la fête du 14 juillet, d'inaugurer les réjouissances par une sorte de procession laïque, à laquelle prennent part le maire ceint de son écharpe, le conseil municipal en corps, les anciens militaires et marins porteurs de leurs fusils et escortant un buste de la République... Le défilé de ce cortège se borne à faire le tour de la place du bourg.*

Le 5 juin 1897 la visite épiscopale de Mgr Fallières contribue, si l'on en croit le recteur de l'époque, à détendre quelque peu l'atmosphère : *« sous un élégant arc de triomphe dressé sur la place du bourg, Monsieur le Maire entouré de son conseil a souhaité la bienvenue à l'Évêque... tandis que le recteur a déclaré qu'actuellement la paix la plus profonde règne dans la paroisse. Pour sa part l'évêque a témoigné son contentement de ce qu'enfin l'entente existe à Trébeurden entre les deux autorités ».*

Jean-Marie Audren, le nouveau maire vient d'être élu pour la première fois en 1896. Lors des élections législatives de 1898, il mène une campagne très active en faveur du député sortant Paul Le Troadec qui se présente sous l'étiquette de la gauche radicale et s'oppose violemment au candidat de la droite le Comte Nompère de Champagny, défenseur de l'enseignement catholique.

A l'occasion de la fête patronale du 7 juin 1902, les instituteurs contrairement aux années précédentes, refusent, *sur ordre supérieur*, note le recteur, d'accompagner leurs élèves durant la procession. L'homme d'église ajoute cependant : *Mme Grenier avait eu la délicatesse de m'en prévenir.*

La querelle va reprendre et s'amplifier à propos de la construction d'un nouveau presbytère. Si les édiles et le recteur ont réussi à se mettre à peu près d'accord sur la nécessité d'édifier un nouvel immeuble destiné au clergé, le financement pose problème. En 1903 à l'issue de plusieurs années de démarches et après avoir fait feu de tout bois, la Fabrique peut aligner 7425,80 francs comparés aux 11700 francs nécessaires pour mener l'opération à bonne fin. Pour avoir une chance de trouver le financement complémentaire sous forme de subventions et d'autorisations d'emprunter, le recteur doit préalablement accepter que le bâtiment devienne propriété de la commune, même si par ailleurs la mairie se refuse à subventionner le projet. Le prêtre n'hésite pas à frapper à toutes les portes. En définitive c'est Madame Mialaret, épouse du magnat de l'industrie propriétaire du « château » de Ker Nelly, qui fera jouer ses relations pour obtenir des Pouvoirs Publics les subventions indispensables.

Cette intervention aura le don d'exaspérer le maire Jean-Marie Audren qui placera désormais officiellement l'affaire sur le terrain politique. Le 4 juillet 1904 il adressera au député Le Troadec, radical-socialiste du Bloc des Gauches, la lettre ci-dessous, dont la formulation est à replacer dans le contexte passionnel de l'époque :

« Cher Monsieur Le Troadec,

*Je viens d'apprendre et j'en ai été indigné, qu'un secours de 3000 francs allait être accordé à la Fabrique de Trébeurden pour la construction d'une maison neuve. Me basant sur la conduite des prêtres aux dernières élections municipales, j'avais demandé à Monsieur le sous-préfet d'ajourner jusqu'à nouvel ordre l'affaire du presbytère ; il serait maintenant étonnant que, sans mon avis, et même contre mon avis, on fasse des gracieusetés à des gens qui ne font que combattre, à chaque occasion, de toutes leurs forces, le gouvernement républicain.*

*Je savais depuis longtemps que le desservant se faisait pistonner en haut lieu par les Mialaret. Monsieur le Ministre, à qui on a du s'adresser probablement, n'était pas au courant de ce qui se passe à Trébeurden entre les républicains et les cléricaux ; sans cela il est certain qu'il n'aurait jamais accueilli favorablement une demande de ce genre sans faire demander l'avis de ceux qui combattent chaque jour pour ce gouvernement dont il fait partie.*

*Le conseil municipal actuel, élu à une écrasante majorité par les républicains anticléricaux, n'approuvent pas le projet de reconstruction du presbytère ; il aurait voulu être appelé à donner son avis là-dessus. Je demande donc que le secours en question, s'il est déjà accordé, soit annulé ou du moins retardé jusque après l'avis du conseil municipal qui devra trancher la question. Aucun prétexte ne peut s'opposer à ma demande ; il faut absolument qu'on nous donne raison dans cette affaire, sans quoi je donne ma démission et je livre la Commune aux curés et aux réactionnaires. Quand on a agi comme le l'ai fait, je pense qu'on a le droit d'être consulté et écouté, surtout quand il y a en cause d'un côté des républicains et de l'autre les ennemis les plus acharnés de nos institutions.*

*Je peux dire hardiment qu'aucun maire n'a été plus franchement que moi pour le Ministère actuel et contre le cléricalisme. J'ai sacrifié tout - quelquefois même des choses qui m'étaient bien chères - pour garder mon indépendance et arriver au triomphe de l'idée républicaine dans ma commune et dans le canton de Perros-Guirec.*

*Si on me met dans la nécessité de quitter la mairie dans les circonstances actuelles, je vous assure que ce ne sera pas à Trébeurden seulement qu'il y aura du changement mais dans le canton tout entier. En accordant au desservant sans mon consentement ni celui du conseil municipal, ce qu'il demande, on désapprouve absolument notre conduite dans les dernières élections.*

*Je vous prie donc d'insister ( le mot est souligné trois fois ) près de Monsieur le Ministre pour qu'il nous accorde satisfaction. Le curé qui a le dessus bien poli s'est fait passé presque comme républicain. Peut-être même n'a-t-il pas fait sentir qu'il ne faisait pas ces démarches à mon insu. Sans cela je ne m'expliquerais pas comment les Mialaret avec qui j'ai toujours été très bien, aient osé sans*

*m'en parler, s'occuper de cette affaire. Monsieur le Préfet étant actuellement à Paris, vous pourriez vous concerter pour traiter la question devant Monsieur le Ministre et donner satisfaction à la population actuellement franchement républicaine de Trébeurden. Votre dévoué, Audren »*

En définitive le presbytère sera financé et construit mais le maire ne démissionnera pas pour autant. Il est vrai que le projet de loi sur la séparation de l'Église et l'État sera présenté à l'Assemblée l'année suivante et votée le 9 décembre 1905.

Par un concours de circonstances assez singulier (à moins que ce soit un clin d'œil amusé de l'Histoire !) le rapporteur à l'Assemblée du projet de loi sur la séparation de l'Église et de l'État ne fut autre qu'Aristide Briand lui-même. Celui qui allait devenir le plus célèbre trébeurdenais d'adoption s'efforça pour sa part de préparer un texte de loi dépourvu de sectarisme anticlérical systématique et il prit même soin en secret, de consulter à ce propos des membres de l'épiscopat.

Quoi qu'il en soit, en 1900, Jean-Marie Audren, avait eu en sa qualité de maire, l'honneur et l'avantage de participer à un événement exceptionnel, destiné à conforter l'adhésion des élus locaux au régime républicain. Cette année-là en effet, à l'occasion de l'Exposition Universelle, tous les maires de France avaient été conviés dans la capitale à un gigantesque et pantagruélique banquet présidé par le Président de la République Émile Loubet en personne. Les maires de Lannion, Perros-Guirec, Louannec, Kermaria-Sulard, Trégastel, Trébeurden, Servel, Brélévénec furent notamment de la partie.

Si l'on en croit le journal Le Lannionnais voici l'impressionnant menu du festin qui fut en ces circonstances mémorables servi aux élus locaux, le 22 septembre 1900, dans les jardins des Tuileries :

- Menu -	- Vins -
- Hors d'œuvre	- Preignac en carafes
- Darnes de saumon glacées, parisienne	- Saint-Julien en carafes
- Filet de bœuf en Bellevue	- Hauts-Sauternes
- Pains de canetons de Rouen	- Margaux 1887
- Poulardes de Bresse rôties	- Champagne Montebello
- Ballotines de faisans Saint-Hubert	
- Salade Potel	
- Glaces succès	
- Condés	
- Desserts	

### Les temps de l'exode...

Même si la commune de Trébeurden fut au début du siècle probablement moins touchée par le mouvement migratoire de très vaste ampleur qui secouait la Bretagne depuis des années, il est difficile d'imaginer que la population locale demeura totalement extérieure à ces événements. Dans un ouvrage intitulé BRETAGNE CONTEMPORAINE, le linguiste Francis Favereau écrit notamment :

« Parmi les faits qui ont le plus marqué la Bretagne contemporaine sans doute faut-il à présent faire une mention particulière à l'émigration, surtout celle de sa jeunesse, à partir du milieu du 19<sup>ème</sup> siècle jusqu'aux années cinquante, au moins, sans que le phénomène ait d'ailleurs du tout disparu ! Si cette émigration, parfois qualifiée de fléau, n'a jamais atteint les sommets de l'émigration irlandaise... elle se chiffre ici toutefois en million(s) ».

Dans un autre livre ayant pour titre Les Côtes-du-Nord de la Préhistoire à nos Jours, on peut lire : *Précoce, l'exode a commencé avec le déclin des toiles dès 1831. L'émigration est très forte entre 1851 et 1856 (épidémie de choléra), entre 1876 et 1881 (crise agricole) et culmine entre 1946 et 1954. En 1911, les Côtes-du-Nord sont le premier département français d'émigration.*

Au début du siècle le secteur le plus affecté par l'exode fut le Centre-Bretagne incluant de nombreux cantons des Côtes-du-Nord et du Morbihan. Les émigrants des deux sexes, jeunes, le plus souvent peu qualifiés et dépourvus de ressources se dirigèrent en nombre vers les grandes villes et particulièrement vers Paris, venant ainsi se fondre dans le prolétariat industriel de la couronne parisienne et plus particulièrement dans l'actuel département de la Seine-Saint-Denis. On sait par exemple que la

construction des premières lignes du métro de Paris doit beaucoup à la main-d'œuvre paysanne recrutée par trains entiers dans les secteurs d'Uzel, Moncontour, Ploec-sur-lié et Quintin.

Le polytechnicien Fulgence Bienvenue, surnommé le Père du Métro, était lui-même originaire d'Uzel. Quant aux jeunes filles, elles montèrent également très nombreuses vers Paris à la recherche d'emplois de servantes ou de bonnes d'enfants, donnant ainsi naissance au mythe contesté de *bécassine*. Beaucoup de jeunes mères cherchèrent également à se placer comme nourrices dans des familles bourgeoises parisiennes. Voici ce qu'écrivait, à ce propos en 1894 l'abbé Bourhy vicaire de Hénon :

« Presque la moitié des femmes quittent chaque année leurs nouveaux-nés et leurs familles pour aller nourrir. Quelquefois elles restent deux et même trois ans servant de bonnes aux enfants étrangers qu'elles ont nourris. Ce qui les détermine à renoncer aussi au plus sacré des devoirs, c'est l'appât du gain. Elles se gagent ainsi 8 ou 900 Frs par année et rapportent une charge d'habit pour elles et leur famille... »

Les conséquences désastreuses de cet état sont faciles à comprendre. Beaucoup d'enfants ainsi abandonnés à l'âge où les soins de la mère ne se remplacent pas, meurent... ».

L'émigration féminine se transforma même pour certaines jeunes filles en véritable drame et en déchéance. La lettre adressée le 22 mai 1912 au préfet du département des Côtes-du-Nord par Monsieur Jacques Teutsch, secrétaire de l'Œuvre des Gares ne laisse aucun doute à ce sujet :

Monsieur le Préfet,

En ma qualité de secrétaire de l'Œuvre de Gares, cette œuvre que vous connaissez sans doute et qui est destinée à fournir une aide morale et matérielle aux jeunes filles isolées arrivant à Paris, j'ai été amené à faire une constatation qui intéresse votre département.

En compulsant avec mon collaborateur et ami, M. Paul Kahn, avocat à la Cour d'Appel, les statistiques de l'Œuvre qui portent sur les années 1908, 1909, 1910 et 1911, nous nous sommes aperçus que sur les 17 994 françaises secourues, il y avait 7 937 bonnes dont 626 sont originaires de votre département. Nous n'avons pas besoin de vous dire à quels dangers sont exposées ces malheureuses, incertaines en général d'un placement, inexpérimentées et trop confiantes : elles finissent malheureusement trop souvent par tomber au bout de peu de temps dans la prostitution.

Il y a là une situation qui nous préoccupe. Elle a dû également attirer votre attention et nous vous serions très reconnaissants de nous faire savoir quels moyens vous avez déjà employés pour lutter dans la mesure du possible contre l'émigration de ces jeunes filles vers les grandes villes et en particulier vers Paris.

Ne pensez-vous pas, Monsieur le Préfet, qu'il serait possible de les faire prévenir ainsi que leurs parents des dangers qu'il y a à s'expatrier sans qu'elles soient assurées à l'avance de leur placement et de tenter de les convaincre en même temps, que si le salaire d'une bonne est à Paris bien supérieur à ce que peut gagner une jeune fille dans son village, le chômage et les périls de toutes sortes qui les guettent diminuent pour la très grande part et même pour le tout, le gain qu'elles escomptent.

Il semble que les maires, que les instituteurs pourraient faire connaître dans les villages les faits de ce genre et qu'une campagne systématique menée par ces autorités aurait les plus heureux effets. L'Œuvre des Gares serait d'ailleurs toute disposée à contribuer aux frais nécessités par une campagne de cette nature. Ce moyen de lutter contre l'exode rural des jeunes filles ne nous paraît pas le seul. Ainsi nous nous réservons de demander aux pouvoirs publics d'intervenir pour interdire aux bureaux de placement d'une manière absolue tout placement de mineure de 14 ans et le placement loin de leur famille, des mineures de 16 ans ».

Malgré de patientes recherches dans les registres de l'État Civil de Trébeurden et plus spécialement dans ceux des mariages, nous n'avons pu repérer que quelques cas d'émigration. En 1885 un double mariage entre deux frères, employés des chemins de fer résidant désormais dans la région parisienne, et deux jeunes femmes de Trébeurden.

En 1899 c'est un laboureur originaire de Lanvellec qui épouse une jeune femme née à Trébeurden, domestique, demeurant de fait à Trébeurden et de droit à Paris 9<sup>ème</sup> Arrondissement.

Le 6 décembre 1898, une jeune personne de Trébeurden, met au monde une petite fille de père inconnu, rue de la Brosse à Paris. Revenue à Trébeurden, la mère en détresse (selon les termes employés à l'époque) fera par la suite (en 1902) acte de reconnaissance de sa fille auprès des autorités municipales. Il y eut sans doute plusieurs autres cas semblables, mais il n'en demeure pas de traces écrites. De même, on sait que durant ces années, bon nombre de personnes en provenance de l'Argoat vinrent, notamment à l'occasion de leur mariage, s'installer en Armor.

Certains historiens suggèrent que les bretonnants, à cause du barrage de la langue, ne commencèrent à émigrer en masse que plus tardivement vers Paris. Assez surprenant est en tout cas la mention figurant sur l'acte de naissance daté du 1er octobre 1889, de P. M. Le Corre, demeurant à Santos, Province de Saint Paul, Brésil, ci-devant en France, commune de Trébeurden.

L'un des témoins au mariage du même P. M. Le Corre avec une couturière de Pleumeur-Bodou déclare se nommer G. Le Corre, âgé de 63 ans, profession de cultivateur, demeurant à Campina, Brésil.

Ainsi Paris n'était pas la destination exclusive des bretons tentés par l'émigration lointaine. Si les marins allaient plutôt s'installer dans les grands ports français comme Le Havre, Rouen et Toulon, d'autres tentèrent l'aventure, avec des succès incertains, au delà des océans. Certains d'entre eux cherchèrent ainsi à s'expatrier dans les possessions françaises d'outre-mer. Le journal Le Lannionnais de décembre 1884, rapporte que : d'après le Bulletin de Renseignements Coloniaux, l'administration est fort embarrassée de répondre à toutes les demandes de passage qu'on lui adresse pour le Tonkin, la Cochinchine etc... Beaucoup de ces demandes proviennent en effet de personnes dénuées de toutes ressources et n'ayant aucune profession susceptible de les faire vivre aux colonies.

Il y eut également des départs pour l'Algérie, le Canada et les États-Unis. L'une des tentatives qui paraît avoir un temps mobilisé l'attention de l'opinion trégoroise se rapporte à la Tunisie. Sous le titre *Les pêcheurs lannionnais à Tabarca*, le même journal Le Lannionnais de février 1892 reprend les termes d'un long article à la fois délirant et cocardier publié à ce propos dans Le Petit Journal, quotidien parisien très lu à l'époque, et dont voici quelques extraits :

Sous la direction de M. Conseil, capitaine au long-cours, les braves gens qui viennent de débarquer à Tabarca vont attacher leur nom à une œuvre essentiellement démocratique. Ne comptant que sur eux, ils vont se donner tout entier, avec une activité infatigable, à une industrie dont la prospérité jusqu'ici n'était assurée que grâce au concours de puissants capitaux... suivent les noms et mérites des marins qui font partie de l'expédition, à savoir Raymond, Potric, Le Tallec, Lojou, Briand, Le Boubennec et les deux frères Landois. Puis, la parole est prêtée par le journal aux intéressés eux-mêmes : dans six mois... nous aurons vingt bateaux de pêche et nous vendrons notre poisson à Marseille... L'auteur de l'article ajoute encore : Ils partent avec le désir de gagner quelque argent pour donner un peu d'aisance aux vieux... Mais le bouquet du papier est pour la fin : Ces hardis marins ouvrent une voie nouvelle dans laquelle s'engageront bientôt leurs frères de la vieille Armorique... Leur initiative nous permet d'espérer que dans un avenir prochain, l'influence française s'exercera utilement sur toute l'étendue des côtes tunisiennes et algériennes !!...

La réalité se révéla malheureusement moins exaltante. La méconnaissance des mœurs du pays et le manque de moyens firent que l'affaire de Tabarca tourna rapidement, si on ose dire, en queue de poisson, sans que l'on puisse pour autant incriminer la poignée d'hommes audacieux mais trop confiants qui s'étaient laissés entraîner un moment dans une aventure vouée par avance à l'échec. Ils se heurtèrent en effet à la vive concurrence des espagnols et des italiens solidement implantés et depuis longtemps sur les côtes du Maghreb.

### L'amorce du tourisme...

Dans les années qui précèdent 1900, la population de Trébeurden commence à découvrir à travers la presse locale, les premiers appels commerciaux à l'adresse du tourisme estival. Les deux hebdomadaires lannionnais déjà cités publient en effet quelques encarts, du genre :

« Le 15 mai 1886. A louer pour la saison des bains de mer, une maison située à Trouzoul. S'adresser à Monsieur Troussel.

- Le 25 juin 1887. A louer pour la saison des bains, une maison composée de deux pièces, située sur le bord de la route du bourg à la grève de Trouzoul. S'adresser à Monsieur Le Pape, facteur des postes.

- Le 18 mai 1889. Madame Le Martret-Tallec a l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'installer à la grève même de Trébeurden, une buvette-restaurant, remise d'écurie, prix modérés.

- Le 18 juillet 1896. A louer à Toénno, saison des bains, maisonnette isolée, baignée par la mer, très confortablement meublée, près d'une métairie. S'adresser à Maître Luzel, notaire à Lannion...etc. »

On trouve également dans les journaux locaux, en 1896 et 97, les premières offres immobilières de vente de terrains situés en bord de mer.

Cette publicité naissante ne s'adresse, il va sans dire, qu'à une clientèle aisée. Les « villégiaturistes » de la première heure sont encore peu nombreux et pratiquent un tourisme de proximité, puisqu'ils sont issus en grande majorité des villes voisines, telles Lannion et Guingamp. Les « vrais » touristes, en provenance du nord, de l'est et de la région parisienne ne feront leur apparition en grand nombre à Trébeurden que dans la première décennie du siècle qui s'annonce, tandis que dans le même temps les capacités d'hébergement hôtelier et la construction de villas commenceront à se développer à vive allure.

L'administration des Postes se met elle-même au diapason. Un bureau de poste placé sous l'autorité d'un facteur-receveur fonctionne à Trébeurden à compter du 1<sup>er</sup> novembre 1901. Il est desservi par un courrier en voiture à cheval partant de Lannion-gare et passant par Pleumeur-Bodou. Signe des temps nouveaux, une boîte à lettres est installée à Trozoul dont on opère la levée l'après-midi. On peut même télégraphier du sémaphore.

L'avènement du tourisme va ainsi dans les années qui viennent bouleverser en profondeur l'économie locale, transformer le mode de vie et les habitudes d'une partie importante de la population en lui apportant une part très appréciable de prospérité, au prix il est vrai d'une prise de possession souvent anarchique et rapidement irréversible des plus beaux paysages du bord de mer.

Or, nous avons cette fois la chance de disposer de documents d'un grand intérêt sur les premières transformations induites localement par ce tourisme estival naissant. Deux fortes personnalités ont en effet, chacune à leur manière marquée, et, sous des angles très différents, porté un regard aigu et passionné sur le Trébeurden balnéaire des années 1900.

Un petit livre, qui ne manque ni de charme ni de justesse de ton, fut édité en 1899 par l'imprimerie A. Anger de Lannion, sous le titre un peu long :

« *En Bretagne, Trébeurden, ses îles, ses grèves, son climat, ses légendes* ».

L'auteur, Léon Warenghem, brosse à l'intention des visiteurs, un tableau, certes idyllique comme le veut le genre, mais d'une clarté exemplaire, des sites et itinéraires de Trébeurden qui méritent un détour. La brochure, de petit format, comporte une soixantaine de pages et, dès la première ligne, le ton est donné : *La Bretagne n'a qu'un défaut, c'est celui d'être insuffisamment connue.*

Léon Warenghem va donc s'employer à la mieux faire connaître, en accordant toutefois une attention privilégiée aux atouts touristiques de Trébeurden, commune il est vrai encore pratiquement ignorée des touristes, alors que Trégastel et surtout Perros-Guirec s'éveillent déjà aux temps nouveaux.

Rien pourtant à priori ne semblait prédestiner Léon Warenghem à jouer ce rôle de mentor averti. Originaire du Pas-de-Calais, fils de percepteur, il était lui-même receveur de l'Enregistrement. C'est donc, semble-t-il au hasard d'une affectation administrative, qu'il fut muté en 1892 d'Étaples dans la Somme, à Lannion.

Là, il se prit très vite d'une véritable passion pour la beauté exceptionnelle des paysages littoraux qu'il venait découvrir, et décida de se consacrer à leur mise en valeur touristique. À dire vrai, ce n'était pas tout à fait un novice dans ce domaine. Durant son séjour à Étaples il avait déjà en effet pris une part très active au lancement de la station du Touquet-Paris-Plage.

Or, le 7 mai 1900, il reçoit un ordre de mutation à Vouziers dans les Ardennes. Il refuse, et démissionne de l'administration. Il se lance alors dans le négoce des vins, bières, et spiritueux et invente bientôt le fameux Elixir d'Armorique qui lui vaudra quantité de prix en France et à l'étranger. Entre-temps, dès juin 1900, il participe à la création du *Syndicat d'initiative des plages de Perros-Guirec, Trégastel, Trébeurden et des eaux minérales de Lannion*. Il présidera par la suite cet organisme durant de très longues années.

Pour en revenir à Trébeurden et au petit guide de Léon Warenghem, il n'est pas possible ici de retracer dans le détail les dix *excursions*, pour la plupart à faire à pied, qu'il préconise. On ne résiste pas néanmoins au plaisir de rapporter ce qu'il écrit au sujet des bains de mer

« *Trébeurden possède à la fois cinq grèves bien différentes d'aspect, d'orientation et surtout de propriétés thérapeutiques.* (on sait l'essor pris par le thermalisme marin dont la mode fut lancée par l'Impératrice Eugénie.) *Passons-les successivement en revue, en indiquant leurs spécialités respectives :*

1 - *Goastrez, exposition nord-ouest. Plage à gravier, un peu froide, convient spécialement aux sujets diabétiques, aux malades dont le système nerveux est déprimé.*

2 - *Porstermen, exposition ouest, sable fin, convient aux enfants, aux convalescents, aux neurasthéniques et aux personnes à poitrine délicate.*

3 - *Trozoul, même exposition, gros sable, lames faibles à effet sédatif. Exelle dans le traitement de la chloro-anémie et du lymphatisme.*

4 - *Tresmeur, exposition sud-ouest, eau chaude à lames très fortes. Recommandée aux sujets déprimés à réaction difficile et aux rhumatisants.*

5 - *Pors-Mabo, grève à galets, très chaude, convient aux débilites et aux anémies.*

*Nous devons dire quelques mots des bains de sable, trop peu usités et pourtant d'une efficacité très grande dans le traitement des vieux rhumatismes, de l'anémie, de l'arthritisme et de toutes les maladies qui proviennent d'un appauvrissement constitutionnel ou accidentel de l'organisme. Tresmeur est le lieu tout indiqué pour cela ».*

Suivent des indications sur l'art et la manière de creuser dans le sable la cavité nécessaire, avec une dernière recommandation : *Le bain de sable ne doit pas durer plus d'une demi-heure.* En vérité qui parmi nous n'a pas un jour pratiqué, sans le savoir, ce rafraîchissant bain de sable ? Au nombre des loisirs que cite par ailleurs Léon Warenghem, figurent la *véloçipédie* et l'*automobilisme*, le *lawn tennis* et le *croquet*, en précisant qu'on a établi entre Trozoul et le Château plusieurs emplacements tout à fait convenables pour ces différents amusements. Il évoque également le *canotage* et le *yachting*.

La passion débordante que Léon Warenghem nourrissait pour Trébeurden, où il avait acquis des terrains, n'était toutefois pas du goût de tout le monde et dans le Lannionnais du 14 mai 1899, on pouvait lire : *A propos d'un petit opuscule.*

« *Un de nos amis nous adresse l'article suivant : C'est avec le plus grand intérêt et la plus grande curiosité que je feuilletais ces jours derniers un petit opuscule qui vient de paraître à la librairie Anger à Lannion, sous la signature de M. Léon Warenghem.*

*Tout en effet dans cet ouvrage, se trouve traité de main de maître. On voit que l'auteur adore ce petit trou pas cher situé entre l'Île Grande et l'embouchure du Guer, ce coin de notre belle Bretagne où il a planté sa tente et qu'il recommande avec tant d'enthousiasme aux touristes étrangers. Dans ce paradis des baigneurs, tout est charmant, merveilleux, féerique, incomparable, éblouissant, délicieux, grandiose, etc. Les excursions qu'on peut y faire (et combien elles sont nombreuses !) sont superbes, le climat y est d'une salubrité exceptionnelle, les légendes curieuses, les passe-temps et les plaisirs y sont sains et réconfortants.*

*Certes, j'admire ce lyrisme de l'auteur ; mais je me permettrais de dire qu'il est bien regrettable que M. Warenghem oublie la Bretagne entière pour ne penser qu'à Trébeurden et qu'il sacrifie aux grèves de Trozoul, de Tresmeur et autres, les plages plus admirables encore des environs de Lannion....*

La suite de l'article est du même tonneau : *Si Trébeurden a ses beautés et ses avantages, il y a aussi bien des inconvénients que l'auteur a eu soin de passer sous silence, et on ne saurait encore comparer aux plages de Trégastel, de Ploumanach, de Perros, cette grève de Trozoul. M. Warenghem a commis quelques petits oublis, et je lui rappellerai, pour mémoire, au nombre des passe-temps de Trozoul, les fameuses pêches aux sangsues, et les mélodieux concerts chaque jour et chaque nuit donnés par les innombrables batraciens, qui pullulent autour de cette grève.* (Allusion aux marécages qui s'étendaient alors depuis l'actuel jardin public jusqu'au voisinage de l'ancien hôtel Celtic et qui était le domaine des sangsues et des grenouilles).

Nous n'avons pas cherché à identifier l'auteur plus ou moins anonyme de ce pamphlet ironique et vachard, mais on peut penser que les contemporains et Léon Warenghem lui-même, savaient parfaitement à quoi s'en tenir !

Le second de ces deux personnages s'appelle Charles Barré, un homme de loi lannionnais du début du siècle qui vouait un amour immodéré à sa région et souhaitait faire partager sa passion, nous dit Gildas Le Bozec dans la notice biographique qu'il lui consacre dans *Le Trégor* du 2 juillet 1988. Plus loin l'auteur de l'article poursuit : *Curieux de tout, il avait sillonné tous les chemins creux, escaladé tous les rochers, s'était baigné sur toutes les grèves et avait goûté à toutes les bonnes tables de la côte. Connaissant comme le fond de sa poche ses plages « lannionnaises », il eut l'idée de faire éditer un guide qui eut été d'autant plus passionnant, que Charles Barré, à toutes ces qualités, ajoutait celle d'un excellent dessinateur qui croqua tous les sites du Trégor. Hélas, il ne trouva pas d'éditeur. Reste son manuscrit daté de 1903 : deux cent quatre-vingt pages d'une écriture fine où chaque mot suinte sa passion et cent soixante dessins à la plume, précis comme des photos. Une mine.*

S'il on en croit Ch. Barré, les premiers estivants en provenance de l'extérieur, qu'il qualifie selon les circonstances de *pleinairistes, d'excursionnistes ou d'étrangers, étaient pour la plupart peintres, publicistes, journalistes, dessinateurs ou photographes*. Clientèle un peu inattendue mais sans doute friande de nature intacte, et venue chercher en Trégor l'insolite et même l'exotisme qu'elle avait aussi découvert à Pont-Aven.

A peine la loi sur les associations votée en 1901, Ch. Barré et quelques peintres et hommes de lettres justement, créent, la première association française de protection de la nature sous le titre de : « *Syndicat artistique de protection des sites pittoresques de Ploumanach* ».

Le but de cette association, était « *de préserver ces sites de la destruction et de la vulgarisation qui les menacent à bref délai, soit par l'éventualité de constructions ou clôtures privées, soit par la démolition des rochers et terrains, baies, plages ou landes, soit par des exploitations quelconques des lieux, ayant pour conséquence d'en détruire l'aspect naturel* ».

Chaque fois que cela était possible l'association se portait acquéreur des parcelles menacées d'accaparement. Avec le recul du temps on peut se demander, non sans appréhension, ce qu'il serait advenu de la partie du site de Ploumanach actuellement préservée, si cette association, créée dans l'urgence, n'était pas intervenue au plus vite. Même si, comme l'écrit Gildas Le Bozec, Ch. Barré éprouvait un faible pour Trégastel, ses annotations, sur Trébeurden, qu'elles soient critiques ou élogieuses, ne manquent pas de pertinence. Ainsi la descente à vélo du bourg aux plages constituait à l'entendre une équipée périlleuse « *Nous parcourons 1200 mètres en descendant lentement le long d'une route sinueuse, étroite, remplie de trous, de bosses, de cailloux et nous parvenons au sommet, toujours rocailloux et inégal d'une côte très rapide et dangereuse qui descend jusqu'à la plage, coupée de rigoles, parsemée de pierres roulantes et terminée tout en bas par un carrefour et un brusque détour. Elle a été maintes fois le théâtre de graves accidents* ». On aura reconnu sans peine l'actuelle rue de Molène, alors seule voie d'accès à la plage de Trouzoul.

En revanche sa description de la salle à manger de l'hôtel de la Plage tenu par Madame Martret est tout à fait admirative et empreinte d'un lyrisme péri-gastronomique enthousiaste: *Aussi chacun de nous attaque-t-il avec ardeur l'excellent déjeuner que Madame Martret nous a fait servir dans une belle salle jouissant d'une situation unique peut-être, car tout en mangeant, par une large baie vitrée nous pouvons apercevoir l'immense panorama de la mer et ses îles, dont l'image se reproduit à merveille sur une immense glace occupant la paroi du fond, et par laquelle les convives qui nous font face peuvent eux aussi admirer à loisir le superbe tableau qui en réalité se trouve pourtant derrière eux. Et c'est de cette baie vitrée que les touristes se plaisent à voir le charmant coup d'œil des régates annuelles, lorsque la grève, la jetée et les rochers voisins, couverts de spectateurs, encadrent d'un merveilleux décor la surface des flots sillonnée par mille barques aux voiles multicolores.*

Observateur un peu plus détaché, il ajoute : *Cependant, Trébeurden semble actuellement avoir assez de vogue ; quelques familles étrangères viennent s'établir durant la belle saison dans les villas tout récemment construites, et quelques groupes de lannionnais y transportent vers juillet et août leur tentes. Trébeurden se transforme en petite ville balnéaire... On parle même de futurs nouveaux hôtels.*

Parmi les petits détails croqués sur le vif, sa description amusée du cérémonial de la baignade est aussi précieuse d'enseignement sur les mœurs estivales de l'époque : *pour pouvoir se baigner il convient au préalable de disposer d'une cabine de bain (la plage de Tresmeur en dispose déjà d'un certain nombre plantées sur la dune), puis de louer un maillot de bain. Tous les costumes de bain sont d'ailleurs taillés dans le même coton rayé à l'horizontale, et bénéficient d'une coupe identique : maillot entier, ras du cou, avec amorce de manche pour les bras et pour les jambes de manière à ne laisser qu'un minimum de peau visible. Revêtu de cet uniforme on se précipite vers la mer, on s'y trempe pendant dix minutes environ et l'on revient vers sa cabine aussi rapidement qu'on en est sorti pour se sécher et se rhabiller. Il n'empêche, observe Ch. Barré, que sur le haut des plages les flirteurs ( les dragueurs n'existaient pas encore ) sont à l'affût des jolies baigneuses !*

Esthète, un peu dilettante et épicurien, promeneur infatigable et grand amoureux de la nature, Charles Barré aurait certainement souhaité, par la publication de ses carnets, pouvoir contribuer davantage à la préservation, en l'état, du patrimoine naturel sans égal qu'il avait sous les yeux et auquel il était si attaché. En précurseur, il dénonçait déjà les effets pervers d'une pression touristique excessive et dévastatrice. Mais trop sensible à l'instant qui passe, il savait bien que les choses iraient de toute façon leur chemin.

### Les prolongements...

Environ deux décennies plus tard, Trébeurden disposait d'un parc immobilier conséquent et à la Grande Époque, c'est à dire à partir de 1920, les villas dépassaient désormais la centaine. Le plus spectaculaire fut néanmoins l'essor de l'hôtellerie. Plus d'une douzaine d'hôtels et de pensions de famille sortirent en effet de terre durant la même période. Comment furent financés ces investissements importants ? Par l'emprunt certes, par des transactions spéculatives sur des terrains ayant vue sur mer aussi, mais également, pour une part non négligeable, grâce aux sommes d'argent que rapportaient les marins de leurs longs périple à travers les océans. L'absence des hommes explique sans doute au moins en partie, pourquoi les créations d'hôtels furent durant cette période l'œuvre quasi-exclusive d'une génération de femmes dont l'esprit d'entreprise ne cesse encore d'étonner. C'est à elles que l'on devra en effet dans une large mesure les grandes heures du développement touristique de Trébeurden et le renom de la station.

Trébeurden le 15 novembre 1999

Jacques Roignant André Le Pape

ANNEXES

• Tableau n°1

- Nombre de familles de « x » personnes vivant sous le même toit.

Nombre de familles.....	.....de « x » personnes vivant sous le même toit	Nombre d'habitants
43	6	258
31	7	217
21	8	168
8	9	72
2	10	20
8	11	88
3	12	36
1	16	16
<b>Total : 117</b>	-	<b>Total : 875</b>

Un peu plus de 42% de la population vit dans un peu plus de 23% des maisons, maisons sans confort et surpeuplées.

Par « personnes sous le même toit » il faut entendre : parents, enfants, mais également quelquefois domestiques, grands-parents, neveux, nièces, frères et sœurs que l'on recueille au foyer car moins favorisés par le sort. C'est une forme d'entraide. Les situations peuvent être très diverses. Il n'est donc pas rare de voir trois générations vivre dans un même foyer.

• Tableau n°2

- Quelques statistiques démographiques pour les années 1898/1902 incluses.

• Mortalité par tranches d'âge

Âge (ans)	Moins de 1 an	1 à 5	6 à 10	11 à 15	16 à 20	21 à 30	31 à 40	41 à 50	51 à 60	61 à 70	71 à 80	81 à 90	Total
Nombre de décès	31	24	5	4	15	23	19	16	15	23	38	26	239 *

\* L'âge d'un marin n'a pas pu être déterminé.

• A quel âge se marie-t-on?

Âge (ans)	Moins de 20 ans	20 à 25	26 à 30	31 à 35	36 à 40	Plus de 40
Femmes	8	42	14	11	1	5
Hommes	2	15	32	17	9	6

• Les naissances

Années	1898	1899	1900	1901	1902	Total
Filles	26	35	23	27	31	142
Garçons	23	20	27	22	28	120
Total	49	55	50	49	59	262

- Les mariages : 81.

- Les décès : 240.

\*\*\*\*\*

Quelques instantanés des années 1900.....

Lannion 23 avril 1898,

Un accident qui aurait pu avoir les plus terribles conséquences s'est produit la semaine dernière au tournant dangereux qui fait suite à la côte si raide de Trozoul, dont on demande en vain la rectification. Une voiture appartenant à Monsieur Hernot, sculpteur, arrivait de Lannion et se rendait à la grève. Le cheval lancé par la descente rapide dont nous parlions plus haut ne put faire à temps le brusque crochet qui contourne la propriété Le Normand. Il se trouva projeté sur la dune qui fait face au chemin et s'emballa. Le cocher voulu sauter de voiture, mais au même instant une des roues cassa et le malheureux fut pris dans les rênes et le brancard et traîné par la bête affolée.

Une baigneuse qui passait heureusement à ce moment alla immédiatement demander du secours à l'hôtel de la Plage. On accourut et on releva l'infortuné conducteur dont la voiture avait fini par s'ensabler. Le docteur Félix Le Dantec, qui se trouvait là par hasard, fit les premiers pansements au blessé qui fut ensuite reconduit à Lannion.

\*\*\*\*\*

Journal de Lannion 3 septembre 1898,

Acte de probité.

Dans le courant de la semaine la veuve Cortuer, née Guégan Louise, a trouvé en lavant le linge d'un baigneur, une somme de 300 francs en or, qu'elle s'est empressée de remettre à son propriétaire. Mr. Fayne a tenu à récompenser la probité de la femme Cortuer et lui a remis 15 francs.

\*\*\*\*\*

Journal de Lannion 17 septembre 1898,

Les régates, Favorisées par un temps superbe et une bonne petite brise du N-E les régates de Trébeurden ont eu cette année, un plein succès. Une foule considérable couvrait la plage et nombreux étaient les bateaux engagés

pour les différentes courses. La musique de Lannion, venue à Trébeurden pour la circonstance, a soulevé à plusieurs reprises les applaudissements de l'assistance. Le matin vers 11 heures et comme nous l'avions annoncé dans notre dernier numéro, des courses de bicyclettes organisées par la municipalité et dirigées par Mr. Lacour constructeur-mécanicien à Lannion, ont eu lieu au bourg. La distance à parcourir était d'environ 12 kms; le premier Le Goff a couvert le trajet en 28 minutes; les autres Tanguy, Riou, etc le suivaient de près.

\*\*\*\*\*

*Le lannionnais 4 septembre 1898,*

Plusieurs personnes de Paris, actuellement en villégiature à Trébeurden, se promenant, le 28 août 1898, vers 3 heures après-midi, à Bihit, près la sardinerie de M. Rio Le Gall, ont été témoins du fait suivant : Deux jeunes filles étaient imprudemment montées sur une embarcation, dite *Risque tout*, et s'étaient avancées au large. Lorsqu'elles voulurent revenir au rivage, inexpertes dans la façon de diriger à la godille leur embarcation, elles furent impuissantes à résister au courant très fort et au vent qui soufflait violemment. Leur embarcation, d'abord entraînée jusqu'au milieu de la baie de Lannion, rejetée ensuite par la violence du vent à environ 700 mètres des rochers de Pors Mabo, aurait été infailliblement brisée sur lesdits rochers, lorsque qu'un enfant de 15 à 16 ans, nommé François-Marie Briand, fils de Jean-Marie Briand, pêcheur à Trébeurden, voyant le danger auquel étaient exposés les deux jeunes filles, n'hésita pas un instant, et se dépouillant de ses vêtements, se jeta bravement et résolument à la mer. Malgré la houle, nageant vigoureusement jusqu'à l'embarcation en détresse, il l'atteignit et la ramena au rivage, tenant l'amarre entre ses dents, sauvant ainsi d'une mort presque certaine les deux jeunes filles qui étaient littéralement affolées.

Ce trait de courage, d'énergie et de sang-froid de la part d'un enfant méritait d'être signalé à l'autorité, et les honorables témoins du sauvetage se sont fait un devoir d'établir et de signer un certificat qu'ils ont adressé à qui de droit, certains qu'un témoignage officiel de satisfaction ne pourra qu'encourager le jeune François-Marie Briand.

\*\*\*\*\*

*Journal de Lannion 17 septembre 1898,*

#### TREBEURDEN,

On vient de découvrir dans la propriété de M. Lageat, architecte, une énorme pierre branlante qui dépasse comme mobilité toutes celles connues jusqu'à ce jour à Trébeurden. La moindre pression suffit à la faire vaciller d'une façon tout à fait désordonnée. Les amateurs d'attractions naturelles ne manqueront pas d'aller voir cette nouvelle curiosité.

\*\*\*\*\*

*Journal de Lannion 6 octobre 1898,*

#### Vente d'un dolmen,

On nous écrit samedi dernier 1<sup>er</sup> octobre M. Allanou a procédé à l'adjudication du domaine de Kerellec en Trébeurden à la vente d'un dolmen. Les enchères vivement poussées ont fait monter le prix de ce monument druidique à 1580 Frs. L'acquéreur est un parisien Mr. Billaud.

\*\*\*\*\*

*Le Journal de Lannion 9 juillet 1898,*

Une route pavée de pierres précieuses : Sait-on qu'il existe tout près de Lannion, une carrière de quartz contenant de nombreux fragments de cristal de roche et d'améthyste. Cette carrière au hameau de Trovern commune de Trébeurden, est exploitée pour l'empierrement du chemin vicinal qui conduit du

bourg, de Trébeurden à la grève de Trozoul. Les touristes ne sont pas peu surpris de fouler au pied de véritables améthystes. La chaussée est littéralement pavée de cristaux de toutes les couleurs. Voilà certes qui n'est pas banal.

\*\*\*\*\*

*Le lannionnais juin 1900,*

Un violent incendie à la ferme de Kermorien en Trébeurden, chez le nommé Pierre Le Berre. Tout a été brûlé. Les dégâts couverts par une assurance, s'élèvent à environ 7000 Fr. Au début de l'incendie, Mme Tensorer, meunière, passait sur la route. Voyant les flammes jaillir de la maison, elle se précipita à l'intérieur et au péril de sa vie, sauva les deux enfants Le Berre, âgés de trois mois et de deux ans. Il convient également de signaler l'attitude de Mr Roussel, entrepreneur à Lannion, qui en combattant le feu, a été grièvement brûlé.

\*\*\*\*\*

*Journal de Lannion 6 janvier 1900,*

Samedi dernier, un triste accident est venu jeter la consternation dans la commune de Trébeurden. Un père de famille habitant l'Île Milliau, s'est noyé dans les circonstances dramatiques que voici. Revenant de faire baptiser un de ses enfants, il dut pour regagner sa demeure avoir recours à un canot. Lui et les trois personnes qui l'accompagnaient s'y installèrent et tous promettaient une belle traversée lorsque, sur le point d'aborder le rivage, la trop fragile embarcation chavira. Des quatre passagers, le père de famille fut le seul qui ne revit pas le jour. Malgré les efforts il ne put revenir à la surface. Ce malheureux laisse une veuve et sept enfants en bas âge.

\*\*\*\*\*

*Journal de Lannion 17 février 1900,*

#### La Tempête.

On nous écrit : Un cyclone épouvantable s'est abattu sur la région dans la nuit de mardi à mercredi. Ce coup de vent inattendu a produit plusieurs dégâts. Un dundee dont l'équipage était à terre et appartenant à la veuve Audren, est venu s'échouer à la côte en face de Trozoul. La barque de pêche du sieur Carré qui se trouvait sur le passage de ce dundee a subi d'importants dégâts. Six bateaux de pêche de Trébeurden, chargés de goémon, ont coulé pendant cette même tempête.

\*\*\*\*\*

*Le Lannionnais septembre 1901,*

**Les ravages des marsouins :** Les abords et les baies de la côte du Finistère sont, depuis plusieurs mois, infestés par des bandes innombrables de gros poissons et principalement de marsouins. Les syndicats des pêcheurs ont vainement réclamé et ont demandé au préfet maritime de Brest de faire détruire ces marsouins par des torpilleurs. En effet, ces animaux dévorent les sardines, qui constituent le principal et pour ainsi dire l'unique gagne-pain des pêcheurs bretons.

Les syndicats des pêcheurs s'adressent maintenant directement au ministre de la Marine et demandent, par voie de pétition, qu'une commission soit nommée à l'effet de rechercher un moyen pratique d'exterminer les marsouins.

\*\*\*\*\*

## Bibliographie sommaire

Outre les références déjà citées dans les pages qui précèdent, le lecteur pourra trouver ci-après les principales sources auxquelles il a été fait appel :

- Les Côtes du Nord de la Préhistoire à nos jours ; ouvrage collectif – Éditions Bordessoules . Novembre 1987.
- Côtes d'Armor, collection des encyclopédies régionales ; ouvrage collectif –Édition Bonneton . Novembre 1992.
- Du côté de Perros, par Claude Berger et Françoise Racine, La Tilv éditeur 1994.
- Trégastel, le passé retrouvé, par Emmanuel Mazé ; Les presses bretonnes 1994.
- Pleumeur Bodou, chronique d'une commune trégoroise par Yannick Lageat et Yvon Garlan. Imprim , juin 1994
- Statistiques des pêches maritimes, année 1900 . Garderie de Trébeurden.
- Registres de l'Etat-civil, Trébeurden.
- Registres des délibérations, Trébeurden.
- Cahier de paroisse, presbytère de Trébeurden.
- Archives Départementales des Côtes d'Armor : 3M126 - 6M720 - 6M808 - 6M900 - 2/0/343 - 7M43 - 1T195 - 1T419 - 1T958 - V3394 - V3387.
- Service Historique de la Marine à Brest :
- Registres matricules des gens de mer, quartier de Lannion.
- Registres matricules bâtiments, quartier de Lannion.
- Archives de l'Enregistrement ( remerciements à J.Y. L'Héréec )
- Archives de l'Office du tourisme de Lannion;
- Étude de Maître Potin .
- Bibliothèque municipale de Lannion.
- Presse locale : Le Journal de Lannion - Le Lannionnais - Le Télégramme- Le Trégor.
- Cartes postales anciennes : collections particulières.

Nos remerciements vont à tous les établissements cités et aux personnes qui ont accepté aimablement de nous recevoir et de nous aider dans nos recherches .

L'édition, la publication et la diffusion du présent ouvrage sont réalisées sous l'égide et grâce au concours de la mairie de Trébeurden.

Nous en remercions vivement Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal.

\*\*\*\*\*



